



Aujourd'hui, être libre c'est être informé
N° 231-MARS 1983

le peuple breton

8f

VIVRE A OUESSANT



P.G./Le Peuple Breton

GROS ROUGE:

DEUXIEME TOURNÉE

CRISE: LES PROFITEURS

Aujourd'hui, Rallye LANCE LA QUALITÉ A MEILLEUR PRIX.



Depuis plus d'une année, notre équipe s'est mobilisée pour améliorer les conditions de vos achats et défendre vos intérêts.

Aujourd'hui, nous allons encore plus loin. Des produits de qualité portent nos couleurs : les produits Rallye. Produits de tous les jours, de l'alimentaire au textile, ils ont été sélectionnés après de nombreux tests en laboratoire et ont fait l'objet de contrôles rigoureux et permanents à tous les stades de leur fabrication.

A qualité égale, les produits Rallye seront moins chers que les produits de marque dont vous aviez l'habitude. Dans leurs emballages blancs à damiers rouges, ils seront bien visibles en rayon.

Nous débutons avec une gamme de 128 produits et nous la compléterons progressivement en fonction de vos souhaits.

Mieux vous servir, c'est notre façon d'être solidaires.

RALLYE

L'Hyper Solidaire

Ets LUCAS

Bières - Fuel
Tél. 93.12.84 CARHAIX

« Kronenbourg »

Dépôt Exclusif Agréé



55, rue Yves-Collet
Brest
Tél. : 44.52.89

EDITIONS 

CHATEAULIN

La Bretagne, ses sites, ses traditions, ses légendes, son âme, ses racines racontée par les meilleurs auteurs bretons.

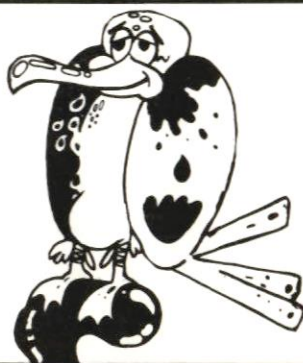
Plus de 150 titres publiés

Catalogue général sur demande

LE CAFÉ DES MOUETTES

Numéro un en BIERES-WHISKIES

Port de Commerce
29200 BREST
Tél. : 44.33.21



Ar bed Keltiek



2, str. ar Roue Gralon
KEMPER

*Embannadurioù ha levrioù breizheg
Pladennoù hag artisanelezh keltig
Gweltas ar Fur*
Tél. 95.42.82

SIMIER Frères CYCLES LESNEVEN



*Spécialiste
Course
et
Vélo-cross*

Tél. 83.01.80

Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

HAUSSE

Eh oui. Un an et demi sans augmentation, ça commençait à peser un peu lourd dans les finances du journal. Le « Peuple Breton » passe donc à 8F ce mois-ci. Ce qui doit nous faire dans les 14,28% de mieux qu'il y a dix-huit mois (ce qui nous place au-dessous du taux d'inflation constaté dans la période considérée ; qui dit mieux ?).

Mais attention ! D'ici le 1^{er} avril, vous pouvez vous abonner à l'ancien tarif (page 19). Et même, pour la somme indiquée, vous réabonner par anticipation (ex : votre abonnement prend fin en décembre 83, si vous en prenez encore pour un an dès à présent, le P.B. vous sera servi jusqu'en décembre 84). C'est dit.

3 ^e liste	
Y. Liboubau, Grâces	30,00
J.-L. P. Groix	20,00
L. Bihanic, Saint-Malo	20,00
E. C. Laz	20,00
F. Bannier, St-Quay-Portrieux	20,00
J. Bougon, 76 Criqueotot	30,00
P. Verouredan, Pont-Croix	20,00
S. Pellen, Nantes	20,00
B. Rouxel, Laval	35,00
A. Quenehervé, Lanester	30,00
F. B. (Emirat d'Oman)	45,00
D. Jégou, Vannes	20,00
F. Le Du, Paris	30,00
I. Cochevelou, Guidel	30,00
L. Vallée, 78 Les Mureaux	30,00
G. Kerhamon, Plouarzel	30,00
A. Rousseau, Saint-Etienne de Montluc	50,00
L. Le Coq, Guichen	230,00
P. Huitorel, Gourin	30,00
H. Person, Bric de l'Odé	10,00
C. Le Roch, Riantec	20,00
L. Guilcher, St-Pol-de-Léon	20,00
G. Mérel, Nantes	20,00
R. Gouzer, Malestroit	30,00
F. Kerrain, Tonquedec	30,00
A. Daniel, Saint-Thégonnec	20,00
J.L. Blivet, la Varenne Saint-Hilaire	30,00
A. Le Gentil, Plougonvelin	30,00
Y. Hamon, 41 Blois	30,00
Y. Rustique, Anglet	30,00
K. P., Pontivy	20,00
J.-L. Lalurec, Saint-Nazaire	20,00
H. Almin, Pléneuf	30,00
J. Garoche, Saint-Brieuc	30,00
Y. Coriou, 47 Mouilles	20,00
G. Provost, Rennes	30,00
G. Mouel, 91 Brétigny/Orge	20,00
M. Hervé, Trébeurden	30,00
J.-P. Monroy, Saint-Malo	20,00
R. Le Moan, 94 Villiers-Marne	30,00
B. Le Martre, Paris	20,00
Y. Cocher, la Baule	30,00
F. Vally, 95 Pontoise	20,00
L. Le Bars, 14 Grainville	20,00
Langannerie	20,00
D. Le Ster, 37 Neuvy le Roi	30,00
D. Le Bras, Lorient	20,00
G. Patris, Brest	30,00
M. Donevan, Canada	45,00
J.-P. Le Goc, Nantes	50,00
D. Dantec, 94 Villejuif	20,00
D. Kerjoant, 95 Cergy	30,00
G. Ferec, 78 Versailles	30,00
M. Plouvin, Saint-Brieuc	20,00
Y. Delalande, Saint-Malo	30,00
J. Guiffan, Nantes	30,00
R. Le Parc, Saint-Nazaire	50,00
J.-Y. Heas (Norvège)	45,00
A. Louazon, 92 Boulogne	100,00
R. Quinquis, Plougastel-Daoulas	20,00
R. N., Gestel	30,00
C. Cosquer, 78 Achères	30,00
D. Chenevière, Lorient	30,00
J. Guégan, Guidel	30,00
P. Lalande, Quimper	30,00
F. Hénaff, Paris	30,00
G. Arnous, 94 Arcueil	30,00
Y. Russon, 68 Colmar	30,00
C. Le Blanc, Rieux	30,00
J.-Y. Bizien, Brest	30,00

Total 3 ^e liste	2200
Report des listes précédentes	3440
TOTAL	5640

SOMMAIRE

Edito :

L'U.D.B., l'espoir 4

Politique :

Les candidatures U.D.B. 9

Réunion à Plévin 10

Thomson et la décentralisation 14

Economie :

La « crise » des uns fait le profit des autres 6

Humeur :

Le crime sans peine 5

Agriculture :

Elections de la Chambre d'agriculture 16

Social :

Citroën/Rennes : syndicat et syndicat 15

Société :

Alcoolisme : 2. l'entonnoir breton 11

Brèves :

R.B.O./Pièges à gosses/Tanio 18

International :

Catalogne 19

Il y a dix ans, Wounded Knee 20

Les Saharaois à Brest 22

Les élections dans les D.O.M. 21

Un jour avec :

Vivre à Ouessant 23

Culture :

C.N.C.C. et culture « ouverte » 25

disques : Danses et plaintes des côtes de France 28

Cinéma : Danton/Un chien dans un jeu de quilles 30

B.D. :

La page à Serge Monfort 32

Rubriques :

Chiche ? 5

P.B. Service 27

Photo de couverture

Pour aborder à Ouessant, les passagers passent du « Fromveur » à l'« Enez Eussa ». Puis de l'« Enez Eussa » à son canot.



« Chants de marins », seconde fournée et seconde réussite de la SCOP du Chasse-Marée (lire page 28)

« LE PEUPLE BRETON » - Mensuel - B.P. 304, 29273 Brest Cédex. Tél. : (98) 46.18.24 (Répondeur après 19 h.). - Rédaction : Pierre Gallais - Directeur de la Publication : Jean Guéguénat.

ABONNEMENTS - Ordinaire : 70 F - De soutien : à partir de 90 F - Etranger : 85 F - Etranger (par avion) : 105 F - C.C.P. : 2365-76 Rennes.

CHANGEMENTS D'ADRESSE - Pour tout changement d'adresse, nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal, et en joignant 2,00 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

PUBLICATION - Publication inscrite à la C.P.P.A.P., N° 41 387 - Photocomposition Atelier Le Dœuff, Lorient - Imprimerie de l'Iroise, Brest - Dépôt légal : 1^{er} trimestre.

Le Pichon

BRULERIE DU LEON

88, rue Jean-Jaurès - BREST - Tél. 44.34.96

NOS SPECIALITES DE CAFES FINS

TOUTES PELLICULES

SHAMPOOING

LAVANDIN-NIAOULI

J.F KERVERN

2 fois par semaine

L'U.D.B. L'ESPOIR

Nous voici à nouveau en plein carrousel électoral. La droite revancharde, après avoir minaudé pendant des lustres en prétendant que la gestion municipale devait être apolitique, a voulu faire de ce scrutin un test et un vote-sanction. Face à cette offensive, l'U.D.B. ne s'est pas dérobée. Elle, qui avait souligné très tôt les dangers des promesses oubliées et des compromis boiteux, se réjouit de voir que dans la plupart des cas la gauche s'est enfin réveillée.

En application des orientations du congrès de Nantes, l'U.D.B. s'est engagée pleinement afin d'empêcher le retour de la droite et de faire prendre en compte les intérêts des travailleurs bretons.

Au-delà des querelles partisans et des comptes d'apothicaire si prisés de ses partenaires, l'U.D.B. s'est engagée avec ses militants, ses sympathisants et ses idées dans cette élection si importante pour la vie quotidienne des gens. L'importance de cet engagement se juge chiffres en mains puisque par rapport à 1977, l'U.D.B. a plus que doublé le nombre de ses candidats et le nombre des communes où elle est présente (voir notre article dans ce numéro).

Quels que soient les résultats, cette présence accrue est donc un succès pour l'U.D.B. et un encouragement dans son long com-

bat pour l'autonomie du peuple breton, un combat qui ne s'arrêtera pas les 6 et 13 mars comme il ne s'est pas arrêté le 10 mai 81.

Au contraire, il faut plus que jamais rester mobilisés et combatifs. Il faut, aux côtés des élus du suffrage universel, gérer efficacement notre présence au sein de la majorité présidentielle, en tirer des bénéfices immédiats pour la population bretonne, et agir sur le terrain pour freiner et faire disparaître les mécanismes de la colonisation en Bretagne, à savoir : l'assimilation culturelle, la surexploitation sociale, la domination économique et la centralisation politique.

Le nouveau courant d'adhésions ressenti au sein de plusieurs fédérations de l'U.D.B. montre que le moment est propice, deux ans après l'arrivée de la gauche au pouvoir, pour renforcer les capacités d'action du courant autonomiste au service du socialisme et du peuple breton.

Et dans ce domaine, beaucoup reste à faire.

La situation de crise économique que nous vivons doit conduire à proposer des réponses nouvelles et adaptées que la droite, totalement disqualifiée, ne peut plus apporter et que la gauche hexagonale, anesthésiée par sa vision trop générale et trop administrative des problèmes n'est pas à même de donner.

La gestion gouvernementale de la crise ne saurait nous satisfaire à un moment où l'on note une diminution spectaculaire des emplois industriels en Bretagne, où le IX^{ème} plan, actuellement en préparation chez Michel Rocard, abandonne froidement la priorité donnée à l'Ouest, et où le taux de chômage des cinq départements bretons (11,66% fin 82) se situe nettement au-dessus de la moyenne nationale (8,4%) et de celle des régions françaises dont la lorraine (9,9%), que l'on dit sinistrées.

Face à cet état de choses, les travailleurs bretons ne peuvent se contenter d'une invitation à construire «le socialisme à la française» ou d'appels répétés à la solidarité nationale.

La solidarité commence pour nous par un rattrapage des inégalités flagrantes et reconnues héritées du précédent régime. Le socialisme commence pour nous par la réparation des dégâts sociaux, économiques, culturels commis par le capitalisme et par ce qui était, et reste encore en grande partie sa courroie de transmission, l'Etat français.

Il est grand temps de reparler de la Bretagne. Il est grand temps, comme le disait le rapport d'orientation adopté par le bureau politique de l'U.D.B. à Lorient, de réintégrer la dimension bretonne dans les réponses que la gauche donne à la crise.

La priorité pour l'U.D.B. n'est pas de choisir entre une ancienne gauche dite étatique et centralisatrice et une deuxième gauche réputée autogestionnaire et décentralisatrice. La priorité n'est pas en Bretagne, comme elle semble l'être dans le microcosme politique parisien, de discuter du sexe des anges socialistes en opposant la «gauche archaïque» et la «gauche maso». La priorité est de se battre pour le progrès et le bien-être des hommes et des femmes de Bretagne, de dire qu'il existe, attachée aux réalités concrètes, une nouvelle gauche réaliste et imaginative : la gauche autonomiste.

Il est grand temps de mettre en œuvre en Bretagne une autre logique économique et un autre mode de relations humaines. Il est grand temps de préparer l'autonomie en renforçant les capacités de proposition, d'initiative et d'action de l'U.D.B. Il est temps de retrouver l'espoir.

U.D.B.

Edito



Trop aimables...

Maintenant que tout va bien à gauche (enfin presque...), on peut vous confier quelques gracieusetés entendues lors de la préparation des municipales dans la région de Brest. A Plougastel, le responsable P.S. a écrit au Télégramme pour menacer l'U.D.B. au cas où elle ne s'alignerait pas sur ses propres positions. A Brest, c'est un journaliste d'Ouest-France, par ailleurs candidat P.S. à Gouesnou, qui commente (oralement...) par un sobre «Bon débarras» le fait que Y. Daumer ne sera plus adjoint au maire. Le record, cependant, c'est au Relecq-Kerhuon qu'il faut le chercher. Le leader P.S. local, qui par ailleurs «s'en fout de la langue bretonne» pense que l'U.D.B., parti marginal, diviseur de la gauche, «ne doit pas exister». Ce qui ne l'empêche pas, d'ailleurs, de réclamer au parti de gauche breton, le tiers des frais électoraux, car «on vous a quand même donné la parole».

C'est trop gentil, camarade ; la prochaine fois on s'exprimera uniquement par signes...

Ami et camarade

Les négociateurs du P.S. étaient rudement bien renseignés sur les forces et les faiblesses de l'implantation U.D.B. dans les communes du Finistère. Et pour cause. Un transfuge les avait complaisamment fourbi en armes pour mieux marginaliser ses anciens amis ou camarades.

Qui a dit que Leprohon rimait avec trahison ?

Gonflés...

On savait que dans sa campagne d'agitation menée depuis l'automne, la hiérarchie de l'enseignement privé ne craignait pas l'hyperbole, à défaut de paraboles, sans doute. Guy Guermeur avait même appelé à «la résistance» !

Eh bien nous y sommes : un texte de la direction finistérienne de l'Enseignement catholique, à propos de concours de la Résistance et de la Déportation n'hésite pas devant la comparaison hardie : «Pourquoi rester étranger aux concours nationaux comme celui de la Résistance et de la Déportation dont le but est de développer parmi les jeunes de nos établissements le goût de la liberté et le respect à l'égard de tous ceux qui, dans le passé, ont voulu défendre chez nous les libertés fondamentales ? Ceci rejoint assez profondément le combat que nous menons dans la conjoncture présente».

Comme récupération, c'est assez gratiné, vous ne trouvez pas ? Et comme amalgame ! Mais Dieu y reconnaîtra les siens...

Parfum rétro

Il est comme cela des mots et des phrases qui sonnent bizarrement comme si elles appartenaient à un autre temps. Ainsi de cette déclaration de Guy Georges, secrétaire général du S.N.I.P.E.G.C. dans un éditorial de «L'école libératrice» : «Nous n'acceptons pas l'école éclatée, c'est-à-dire l'éclatement de la Nation».

Chacun appréciera à sa manière le charme de ce parfum rétro.

Si vous êtes libres...

Qui prétendait qu'il n'y avait plus d'offres d'emplois en Bretagne ? La petite annonce ci-contre, parue dans un journal brestois gratuit prouve le contraire. A condition, bien sûr, de n'être pas embarrassée par des mouflets rougeoleux, un mec qui vous accapare l'esprit ou une vague menace de grossesse...

— Chef d'entreprise CHERCHE secrétaire collaboratrice, céd., div. ou vve, 36-45 ans, sans charge ni attache sentim. Ecrire au Journal avec C.V. + photo, qui transmettra n° 125014.

Rêver avec le P.C.

Les communistes viennent de déposer au Sénat une proposition de loi sur le rôle que devraient jouer les entreprises publiques et nationales dans certains départements. Ils disent l'urgence de promouvoir dans certains départements «une politique d'industrialisation spécifique afin de réparer les dégâts du passé et de rattraper le retard accumulé». Et les sénateurs P.C. d'ajouter : «Il est aujourd'hui possible d'engager cette industrialisation grâce aux nationalisations.»

Intéressant. l'U.D.B. ne dit pas autre chose. A une différence près cependant : le projet de loi communiste ne concerne que les départements d'outre-mer. Mais, on peut toujours rêver...

LE CRIME SANS PEINE...

On en aura entendu parler, de l'échec économique de la gauche ! Le gâchis, ma chère, la gabegie... Barre en rigole, Giscard se permet de nouvelles démonstrations au tableau noir et Chirac s'agite à nouveau. La gauche empêtrée dans la gestion d'une crise du capitalisme aux prises avec ses dilemmes sur l'austérité, quelle jubilation secoue les gorges abondantes sous les rangées de perles !

Bref, tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes de l'argent, s'il ne traînait pas, depuis quelques semaines, cette stupide histoire des cinq mille comptes à numéro en Suisse. Car il faut faire le rapprochement : ceux qui critiquent le plus violemment l'échec économique de la gauche, est-ce que ce ne seraient pas un peu les mêmes qui mettent leurs richesses à l'abri dans les coffres helvètes ?

Ceux qui se gaussent du chômage, ne seraient-ils pas parmi les patrons qui ont fermé boutique en Bretagne, pour aller exploiter d'autres colonisés au Maroc ou en Extrême-Orient ? Ceux qui rient (de moins en moins d'ailleurs...) de l'inflation, ne seraient-ils pas les mêmes qui ont, au lendemain du dix mai organisé les attaques contre le franc ? Ceux qui s'esclaffent devant le déficit du commerce extérieur français, est-ce que ce ne seraient pas les mêmes qui ont refusé d'investir quand il en était temps, quand on en leur offrait la possibilité, quand ils sortaient de Matignon avec le sourire de ceux qui ont reçu un beau cadeau de plus ?

Il existe, dans les pays socialistes une notion inconnue chez nous : celle de crime économique. Ici, saboter l'économie est un sport sans risque pénal — sauf imprudence grave. On envoie en prison, après un procès de dix minutes, celui qui vole une paire de chaussures dans un grand magasin* mais on peut, au grand jour, en toute respectabilité, organiser le démantèlement économique, et envoyer au chômage des centaines de travailleurs ; ce ne sont pas les exemples qui manquent, et même chez nous !

Il est vrai qu'on voit mal enfermer derrière les barreaux le président du patronat français, ou même, plus modestement les dirigeants de la réparation navale brestoise ; ça serait le goulag, n'est-ce pas ? Ne pas confondre délinquance et manipulation économique ! Ne pas confondre, surtout, le chômeur de base, piqué sur son cyclo avec 1 gramme cinq, et l'industriel pris à la frontière suisse avec quelques malheureux lingots : ce n'est pas ça qui l'empêche de conduire correctement... Et de tenir sa droite !

Jean Guéguénat.

* Ou au suicide, sur un simple soupçon, comme ce fut le cas pour la vieille dame de Saint-Pol-de-Léon.

A lire la presse régionale, ou à écouter la radio, on retire vite l'impression «qu'on» ne s'en sortira qu'en unissant «nos» efforts, «qu'on» est tous embarqués sur la même galère...

Même si on ne relève pas le flou du «on», il faut quand même remarquer que sur une galère, une large majorité rame ferme pour avancer vers une destination choisie par une minorité.

Dans ce sens, le terme de galère est justifié.

A lire une presse qui se veut et se dit d'information, il est tentant de voir dans la «crise» (?), un «dérapage facheux», un «insuccès passager» du libre échange. Mais, le capitalisme, c'est depuis l'origine le profit pour but, l'accumulation maximale comme raison d'être... de ce point de vue, la «crise» est un succès par la maximisation des profits réalisés par certains groupes, et le système capitaliste victime de ses succès.

L'article qui suit — trop imparfait et succinct face à la complexité de la situation — se borne à apporter un éclairage inhabituel sur ces problèmes.

VASES COMMUNICANTS

LA «CRISE» DES UNS FAIT LE PROFIT DES AUTRES

Avec les nationalisations de 1981, la part de l'économie sous contrôle public s'est largement accrue. Le pouvoir de gauche — et c'est un point largement positif — a enrayé l'asphyxie, commencée par Giscard, de branches entières de l'économie. Il semble aussi décidé à renover l'appareil de production, vieilli, largement constitué au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Ces investissements qui sont des investissements lourds et qui portent sur le moyen et le long terme, comment seront-ils décidés et selon quels critères? Sans amplifier le débat à outrance, ces questions peuvent se résumer en une phrase: secteur public et secteur privé ont (théoriquement) des intérêts totalement divergents (recherche d'un bien-être social, du plein emploi, d'un côté, recherche du profit de l'autre).

Si le but est le même: «refaire une santé économique», cela ne sous-entend pas du tout la même chose selon le côté où l'on se place.

Chasses gardées

Les péripéties de ces derniers mois ont montré que, malgré la bonne volonté (ou la naïveté flagrante...) du gouvernement, c'est le blocage de la part du patronat. Un blocage des investissements: la part des profits réinvestis, pour l'ensemble des entreprises est tombé, selon l'INSEE, de 60% à 40% entre 1980 et 1981. Mais aussi blocage politique révélé lors des négociations sur le financement de l'UNEDIC et blocage social dans les diverses négociations de l'automne 1982.

Pouvait-il, en fait, en être autrement, compte tenu de la politique «loyale» du gouvernement?

Le patronat ne peut pas voir le secteur public s'introduire sur des marchés «porteurs» à court ou moyen terme, sans réagir contre ce qui lui apparaît comme une volonté de rogner sur ses profits. Les mêmes types de réaction

sont prévisibles si l'on nationalise des monopoles rentables; si le gouvernement décide de favoriser les investissements dans un secteur où les profits escomptés sont inférieurs à la moyenne des branches, etc...

D'un côté, le baromètre c'est la croissance de la masse des salaires, le nombre d'emplois maintenus ou à créer. De l'autre tout simplement le taux de profit.

En résumé, la relance de l'économie nécessite:

1) que l'on dise clairement sur quelles bases et en fonction de quels objectifs, elle se fera,

2) que l'on mette en œuvre les moyens efficaces et rigoureux du contrôle de la relance sur les bases définies; c'est-à-dire: le contrôle public des investissements privés. On ne peut à la fois combattre un système économique — le système capitaliste — et en accepter le moteur — le profit.

Que sont devenus les cadeaux au patronat ?

Le gouvernement escomptait un redémarrage de l'économie par un développement des investissements productifs. C'était considérer que les ressources d'un pays se divisent en deux «fonds». Le fonds de consommation des ménages, et le fonds des investissements productifs. Or, dans la pratique, la majorité des aides, et facilités financières offertes au patronat est allée gonfler un troisième fonds: celui des dépenses improductives: épargne thésaurisée, (on estime à entre 40 et 60 milliards l'argent dormant dans les coffres en Suisse), l'épargne utilisée à des fins spéculatives, etc... Dès lors, l'austérité pour les salariés peut se traduire par un gonflement de ce fonds sans n'induire aucun emploi!... C'est ce qui se passe à l'heure actuelle; d'où, la démagogie de la formule (d'Helmuth Schmidt): «les profits d'aujourd'hui sont les emplois de demain».

Il faut aussi prendre la pleine mesure de ce qu'investissement productif ne rime pas obligatoirement avec création d'emploi: un nombre croissant d'investissements sont des investissements de rationalisation qui suppriment davantage d'emplois dans les industries où ils sont appliqués qu'ils n'en créent dans les branches qui fournissent les biens d'équipement. Le problème est moins aigu en Bretagne du fait du retard industriel dans certains secteurs, mais il n'y a pas là matière à se réjouir.

La question est délicate mais pas insoluble: l'UDB l'a démontré en agriculture. Et elle prête vite à la caricature: «Si on trouvait un remède miracle contre le cancer, la CGT serait capable de manifester au nom de la défense de l'emploi» ricane Guy Bedos...

Dans la pratique courante cela se traduit d'une manière tout à fait prévisible: les disparités entre travailleurs s'accroissent selon les branches dont ils relèvent, aggravées par le fait que les rapports de force syndicaux sont moins bien établis dans les secteurs les moins lotis. C'est ainsi que dans les secteurs socio-professionnels où des discussions sur les salaires ont eu lieu en fin de blocage, (ce ne sont pas les plus nombreux, les autres étant soumis à l'arbitraire patronal), on observe que les 300 000 agriculteurs du textile se sont vu proposer une hausse de salaire de 5,5% pour 1982, alors que pour les 22 000 salariés de l'industrie du sucre l'augmentation proposée aura été de 10%.

Au-delà de l'habituelle division entre travailleurs à «statut garanti» et travailleurs «sans statut», c'est vers une augmentation à outrance que l'on va rendant plus difficile encore une éventuelle riposte globale, (dont il semble bien par ailleurs qu'aucun syndicat ne veuille): accords de hausses de salaires uniquement ou négociations plus globales sur les conditions de travail; hausse de salaire imposée par le patronat (chimie et métallurgie...), ou négociée avec les syndicats; planification des hausses de salaires pour 82 unique-

ment ou 82-83 dans la «foulée», et cas extrême: négociation dans chaque entreprise! (en ce qui concerne les réductions d'horaires dans l'industrie du pétrole), hausse des salaires différenciée selon le montant du salaire (FNAC, Peugeot, Talbot), ou n'en tenant pas du tout compte... etc... Au lieu d'une pression indifférenciée de la crise selon les branches et les revenus, on assiste au contraire à une aggravation des inégalités et à des disparités qui ne peuvent que freiner toute riposte des travailleurs.

Et ce n'est pas du côté de la fonction publique (1% du salaire brut cotisation chômage), ou des chômeurs frappés de plein fouet par les mesures de redressement de l'UNEDIC, que l'on va trouver de quoi colorer de rose ce tableau bien terne.

Même une mesure positive, et soulignée comme telle par nous, comme les contrats de solidarité, n'a qu'un impact mesuré: les 3654 départs au 31.08.82 sur la région Bretagne (4 départements), ont libéré 1320 emplois seulement (les 2334 restants n'étant pas remplacés).

Fromage ou dessert?

Sans polémiquer, mais simplement par volonté de ne pas jouer la politique de l'autruche, il faut dire que présenter «maintien du pouvoir d'achat» ou «diminution du chômage» comme on propose «fromage ou dessert» dissimule, au mieux, une absence de réflexion sur la nature de la crise; au pire un consensus tacite de reprise économique sur le dos des travailleurs.

Il est pourtant établi que les salaires ne sont pas responsables de l'inflation. Il est clair aussi que l'indexation des salaires sur les prix n'est pas seulement une mesure de justice sociale, mais aussi un moyen d'inciter à l'investissement productif, créateur d'emplois...

Ceci dit, qu'en est-il des propositions entendues à gauche, ces temps-ci?

Relancer la consommation populaire

L'argument est le suivant: augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs — surtout les plus pauvres de la population, qui dépenseront immédiatement tout le revenu supplémentaire — c'est créer un marché supplémentaire de biens de consommation.

S'il est incontestable qu'un accroissement des revenus les plus faibles peut se convertir à brève échéance en une reprise dans le secteur des biens de consommations, il n'implique nullement une relance à grande échelle des investissements productifs, qui eux seuls seraient en mesure de résorber massivement le chômage.

De plus, dès que l'accroissement des revenus réels des travailleurs dépasse le seuil où la répartition du revenu national entre salaire et plus-value globale est bouleversé, on peut s'attendre à des réactions vigoureuses des détenteurs de capitaux: grève des investissements, évasion des capitaux, sabotage économique, etc..., ou «tout simplement», à une inflation accélérée voire galopante,



Dans les faits, la politique de relance par la consommation a surtout profité aux importations, aggravant encore le déséquilibre de la balance commerciale.

mécanisme «naturel» du régime capitaliste pour enlever aux travailleurs ce qu'ils avaient d'abord conquis.

Dans les faits, la politique de relance par la consommation, suivie par le gouvernement de gauche de mai 81 à juin 82 (jusqu'à la «pause» et la «rigueur») a surtout profité aux importations, aggravant encore le déséquilibre de la balance commerciale; en effet, le début de la relance de la consommation a surtout profité aux produits pour ménage dont 51,7% du marché revient aux importations.

Partant de ces constatations (et, plus

globalement, de la volonté de rompre avec l'intégration proposée par la nouvelle répartition internationale du travail), il est tentant d'accompagner la politique «de relance de la consommation populaire», d'une politique de reconquête du marché intérieur.

Reconquérir le marché intérieur

L'évolution de la part des importations par secteur est tout à fait impressionnante comme le montre le tableau suivant tiré des statistiques INSEE.

	Part des importations %			
	1970	1975	1981	
Produits semi-fabriqués	21,9	22,3	28,8	(source: INSEE)
Produits pour ménage	27,5	38,2	51,7	
Biens d'équipement	25,0	26,1	37,3	
Moyens de transport	18,5	22,2	29,3	

Cette situation résulte d'une part de l'ancienne politique suivie par Giscard d'Estaing qui privilégiait les secteurs où la production française était mondiale en pointe et abandonnait voire cassait les autres (sidérurgie) et d'autre part, du manque de compétitivité (au sens capitaliste) de certaines des productions françaises actuelles sur le marché mondial. Dès que l'on parle de «reconquête du marché intérieur» il faudra fatalement employer des techniques s'apparentant au protectionisme. Ces mesures risquant de provoquer des réactions de rétorsion, faisant perdre en exportation ce que l'on gagnerait sur le marché intérieur exemple concret heureusement limité: le contingentement par la France des montres à quartz importées de Hong-Kong provoque un grand émoi dans l'Armagnac!... En effet, par rétorsion les Cognac sont très lourdement taxés à l'entrée à Hong-Kong, or, c'est l'un des tout premiers consom-

mateur de Cognac et Armagnac dans le monde!... Le bilan en emploi n'est pas forcément alors positif.

On peut également s'interroger sur le bien fondé de certaines mesures protectionnistes lorsqu'aucun substitut français n'existe! (ex.: magnétoscope) ou alors proposer un produit européen, avec l'intégration accrue que cela suppose...

De l'argent, il y en a!

En étant un rien provocateur, je dirais même que c'est ce qui manque le moins.

Le journal «Les Echos» a publié en août 82, le palmarès des vingt plus fortes progressions de 1981. On y trouve par exemple «chargeurs réunis», qui progresse de 344% en un an avec une marge brute d'autofinancement de 711 millions de francs, ou Vallourec, pour qui ces chiffres sont respectivement

	MBA 1981 en millions de F	Rentabilité des capitaux en %
UTA (société)	456,25	150
Esso	2536	146
Creusot-Loire	565,40	145
Viniprix	297,70	134
Géophysique	620,40	125
Chambon	50,07	121,40
Electricité Strasbourg	165,42	112
Eurafrep	212,30	111
Générale d'Entreprises	420,28	94
Dragages et TP	271,23	91
Sogérap (société)	294,65	89
Sté Auxiliaire d'Entreprises	290,05	85,10
Sté Chimique Route	56,45	81
Elf-Antargaz	104,79	81
Majorette	57,89	80
Bouygues	405,70	77
Lucia	6,45	75
Navale Worms	248,84	74
Spie-Batignolles	310,62	74
SCREG	465,83	73
SFENA	133,49	71
SFIM	124	71
Locatel	89,73	71

(La marge brute d'autofinancement est prise nette de tous frais et impôts).

177% et 823,4 millions de francs, ou Viniprix avec respectivement 75,7% et 297,7 millions de francs. «Les Echos» signalent aussi les meilleures rentabilités des capitaux propres.

Ces chiffres sont à rapprocher de la «bonne surprise» des services des impôts: ils espéraient que l'impôt sur les bénéfices des sociétés rapporterait 69 milliards; il en a rapporté 81!

Pour servir à quoi?

A quoi a servi cet argent, puisque nous avons dit plus haut qu'il n'a pas servi à créer des emplois? A trois secteurs principaux:

1) *L'épargne thésaurisée*: on estime à entre 40 et 60 milliards, l'argent dormant dans les coffres suisses, l'exportation de capitaux s'est élevée à 77 milliards en 1981 (estimation des syndicats des Douanes).

2) *L'épargne spéculative*: dans un marché incertain et en mutation profonde, pourquoi investir dans une entreprise qui ne deviendra rentable qu'à moyen ou long terme et encore, à condition que la production trouve à se vendre? Alors que prêter de l'argent à court

Si ces chiffres ont un caractère exemplaire, il ne faut pas perdre de vue que selon «les comptes de la nation», les revenus du capital ont progressé de 34% en 1981, pour atteindre 1004 milliards de francs. En 79 et 80 les revenus du capital avaient déjà augmenté de 23 et 32%. En 1981, les revenus salariaux ont progressé de 13,6%.

terme rapporte très gros — et rapporte de plus en plus au fur et à mesure que l'inflation progresse. C'est ainsi que de 1974 à 1978, les banques commerciales dans le monde ont accru leurs prêts internationaux de 280 à 900 milliards de dollars. Ces «aides» ont été accordées surtout aux «pays en voie de développement» pour compenser une demande intérieure léthargique dans les pays industrialisés. Ce qui fait que ces «aides» étaient en fait des prêts aux transnationales fournisseurs du «tiers-monde»!

3) *Les dépenses improductives*: un seul exemple, les caisses de retraites complémentaires: frais de gestion des

caisses de retraites publiques (sécurité sociale) entre 4 et 6% des dépenses totales; pour les caisses complémentaires, entre 8 et 10%, 20,34%! (un record) pour l'IPRIS (Institution de prévoyance et de retraite professionnelle).

Dans ce même ordre d'idée, selon les fonctionnaires des affaires sociales, le parc automobile des caisses de retraites complémentaires est un des plus importants de France. Pour rester dans le même domaine, la caisse de retraite des ouvriers du bâtiment s'est offert 1433 mètres carrés de bureaux pour 22 personnes (soit 65 m² par tête), dans un des quartiers les plus chers de Paris (rue de Ponthieu).

L'ARCCO (Association des régimes de retraites complémentaires), qui fédère les régimes non-cadre, déclare disposer d'une «réserve de solidarité» de 25 milliards et d'une «réserve pour aléas financiers» de 12 milliards: total 37 milliards. (mais la direction de la sécu évalue, elle, le magot de l'ARCCO à 45,79 milliards). Dernier exemple: les produits financiers de l'AGIRC ont doublé de 1977 à 1980 pour atteindre le chiffre de 814 millions.

Ceci dit, il est parfois vrai que hausse des taux de profit et création d'emploi croissent en raison inverse l'une de l'autre: quand «les gros» bouffent «les petits», le taux de profit augmente avec la part de marché acquise, mais les emplois diminuent. Autrement dit, en dénonçant la gestion de l'UNEDIC, le patronat refuse une politique dont il est largement responsable.

Il ne servirait à rien de multiplier les exemples montrant que *globalement*, «les patrons peuvent payer»: globalement, car s'il est vrai que de moins en moins d'entreprises ont une trésorerie saine, (surtout dans les PMI-PME majoritaires en Bretagne), les entreprises solvables accumulent elles, un magot de plus en plus important.

Une simple remarque pour conclure quand on dit «les entreprises ne peuvent pas payer» ce qui est sous-entendu mais jamais exprimé! — c'est «sans faire s'écrouler le système capitaliste». Or, c'est justement notre but; faire s'effondrer le système capitaliste, pour permettre «l'appropriation collective des moyens de production, d'échange et de distribution par les travailleurs» (point 4 de la charte de l'UDB).

Jean-Luc le Cleac'h.

LAMBE-CARAVANES

à 3 km de la clinique du TROMEUR - Route de Ploudalmézeau - 29290 MILIZAC
(à 6 km de BREST-LAMBEZELLE) - Tél. (98)03.25.24
Caravanes BURSTNER - MESSENGER - Hivernage toutes marques



IMPRIMERIE DE L'IROISE

Rue François-Lettré, BREST - Tél. 02.28.74

OFFSET - QUADRICHROMIE

Dépliants - Catalogues - Périodiques - Affiches

CHEZ PAUL

Bar - Restaurant

52, Avenue de la Libération

KEMPER

Tel : 90.04.31

BAR - CRÊPERIE

"CHEZ TOM"

Guinness et Gueuze à la pression

18, rue Notre-Dame - 29260 LESNEVEN

Tél. 83.15.14

Dégustation à l'étage - Crêpes à emporter

POBL VREIZH

Pour des raisons financières et techniques, la parution de «Pobl Vreizh» est provisoirement suspendue. Les abonnements continuent cependant à «courir»: tous les numéros seront servis. En attendant la reprise de sa publication, nous prions les lecteurs de P.V. de bien vouloir accepter les excuses des responsables du journal.

Les chiffres de 1977 sont pulvérisés. Alors que l'UDB était présente aux municipales dans soixante communes, en 1983 le parti autonomiste de gauche aura des candidats dans plus de 130 communes de Bretagne... et dans deux communes de la région parisienne.

Le congrès de l'UDB en mai 1982 avait demandé aux militants du parti de se mobiliser pour cette échéance majeure. La décision est appliquée au-delà même de ce qu'on pouvait attendre alors. Il s'agit — quels que soient les résultats du six et treize mars — d'une poussée tout à fait remarquable, unique dans l'histoire du mouvement breton. Unique aussi parmi les mouvements d'émancipation des peuples de France.

Dans la plupart des grandes villes et des villes moyennes, les candidats UDB présents sur des listes d'Union de la Gauche. Mais il arrive aussi, quand les négociations ont cherché à la marginaliser, que l'UDB parle aux municipales sous ses propres couleurs, ou alliée à une ou deux formations particulières de la gauche.

Nous vous présentons ici, fédération par fédération, les communes où l'UDB est présente.

Fédération de Loire-Atlantique:

Nantes, Saint-Nazaire, Saint-Herblain, Orvault, la Baule, Sainte-Luce, Savenay, Blain, Pornichet, Pontchâteau, La chapelle-sur-Erdre, Indre, Monzillon, Aigrefeuille, Saint-Malo-de-Guersac.

Fédération du Pays de Rennes:

Rennes, Saint-Grégoire, Vern-sur-Seiche.

Fédération de Rance-Penthièvre:

Saint-Brieuc, Saint-Malo, Plérin, Lamballe, Dinan, Léhon.

Fédération du Trégor-Goëlo:

Lannion, Guingamp, Tréguier, Callac, Perros-Guirec, Plestin-les-Grèves, Pleumeur-Bodou, Paimpol, Belle-Isle-en-Terre, Berhet, Cavan, Coatreven, Grâces, Lézardrieux, Locquemeau-Trédrez, Minihi-Tréguier, Monstereu, Ploumagoar, Pleudaniel, Plouha, Plufur, Plusquellec, Saint-Agathon, Trédarzec, Trégastel, Trévou-Tréguignec, Plonnerin.

Fédération du Pays de Morlaix:

Morlaix, Saint-Pol-de-Léon, Santec, Plounevez-Lochrist, Plougonven, Pleyber-Christ, Plounéour-Ménez, Saint-Thégonnec, Commana.

Fédération du Bas-Léon:

Lesneven, Saint-Renan, Ploudalmezeau, Landerneau, Ouessant, Ploumoguier, Landunvez, Plabennec, Bourg-Blanc, Locmaria-Plouzané, Lannilis, Milizac, Tréouergat, Lampaul-Ploudalmézeau.

Fédération de Brest:

Brest, Le Relecq-Kerhuon, Gouesnou, Plouzané, L'Hôpital-Camfrout.

Fédération de Cornouaille:

Kemper, Douarnenez, Locudy, Penmarc'h, Pont-Croix, Trégunc, Combrit, Plozévet, Plouhinec, Clohars-Fouesnant, Pleuven, Pluguffan, Ergué-Gabéric, Saint-Yvi, Lanvéoc, Camaret, Le Juch, Pouldergat, Saint-Coulitz, Saint-Nic, Riec, Nevez, Elliant, Landrévarzec.

Fédération du Pays de Lorient

Lorient, Lanester, Baud, Guidel, Languidic, Clohars-Carnoët, Pont-

DES CANDIDATS U.D.B. DANS PLUS DE 130 COMMUNES

Scorff, Peroquen, Inguiniel, Clégue-rec, Cléguer, Plœmeur.

Fédération du Haut-Vannetais:

Vannes, Auray, Malestroit, Sarzeau, Colpo, Plescop, Saint-Philibert, Mériadec (Plumergat), Saint-Marcel, Brech.

Fédération du Centre-Bretagne:

Carhaix, Gourin, Spézet, Le Huelgoat, Poullaouen, Saint-Hernin, Le Saint, Motreff

et deux candidats présentés sous l'étiquette UDB par la **Fédération de l'Extérieur** à Athis-Mons et Bois-Colombes.

SOUSCRIPTION «MUNICIPALES»

NOM :

Prénom :

Adresse :

Verse la somme de :

☐ 50 F

☐ 100 F

☐ Davantage encore !

TETES DE LISTE

Cette élection aura été l'occasion pour l'U.D.B. de montrer clairement son autonomie d'action dans la ligne des deux derniers congrès.

Quand les circonstances l'ont exigé - le plus souvent il s'agit de l'exclusive des socialistes - l'U.D.B. a localement étudié quelle était la meilleure réponse à apporter. Au bout du compte c'est une douzaine de listes, que l'U.D.B. aura suscitées.

A GUIDEL : Jo DANIEL, mènera la liste U.D.B., sympathisants, et écologistes.

A PENMARC'H et à LOCTUDY : l'U.D.B. a fait alliance avec le P.S.U. pour constituer des listes ouvertes à des sympathisants.

A PENMARC'H la tête de liste revient au P.S.U. ; à LOCTUDY, à notre camarade Théo PERROT.

A SAINT-HERNAIN et à CLOHARS FOUESNANT : Yffig REMOND, J.Yves LE CORRE, conduiront des listes de gauche ouvertes. Ce sera également le cas à GRÂCES, où la liste sera menée par J.Yves LE BRAS, membre du bureau politique.

Dans le pays de l'ARGOAT, il y aura par ailleurs, une liste associant l'U.D.B., le P.S.U. et les écologistes à PLOUMAGOAR, et à GUINGAMP la liste U.D.B. ouverte aux sympathisants, avec comme tête de file J.Claude GIMET, constitue le meilleur moyen de barrer le chemin à la droite.

Dans le LEON ; Jean JESTIN, à Lesneven mènera la liste d'Union de la Gauche, et à OUESSANT, Malou MARTIN, mènera celle des forces progressistes et bretonnes, et à Ploudamezeau, la volonté de nous marginaliser conduit à une liste menée par Mme MERIEN.

A St Thégonnec, Yvon Abiven est tête de liste de l'union de la gauche.



CARAVANES RIGIDES-PLIANTES CASITA
CARAVANES RIGIDES GEORGES et JACQUES
DRAGONER - PILOTE - TESSERAULT
CAMPING-CARS PILOTE
BATEAUX GIS'SEA - EIDER
MOTEURS JOHNSON
REMORQUES FRANC - AREA
VENTE - REPRISE - ACCESSOIRES
REPARATIONS - HIVERNAGE

Dimanche 30 janvier 1983, dans une petite commune du Centre-Bretagne: Plévin... Ils sont venus nombreux les candidats de l'UDB aux élections municipales. Pendant plusieurs heures près d'une centaine de militants interviendront dans le débat.

Herri Gourmelen, a retracé le chemin parcouru par l'UDB depuis 1977: nous avons quatre fois plus de candidats (250), nous serons présents dans près de 120 communes, l'UDB peut espérer atteindre la barre des cent élus qui serait un record historique. Nous aurions sans doute pu faire mieux encore si nous n'avions pas rencontré face à nous les partenaires parfois trop gourmands et surtout sectaires, qui, à l'instar du PS finistérien, n'ont cherché qu'à réduire l'UDB au maximum. Comme nous ne sommes pas des pantins que l'on manipule nous avons choisi de présenter les listes autonomes, là où l'union s'avérerait impossible comme à Guingamp, Locudy, Ouessant, Guidel, Baud...

Yann Daumer, responsable des élus du Parti, a souligné que, pour la 1^{re} fois, l'UDB abordait les municipales avec un programme d'action largement débattu dans les fédérations depuis l'été dernier. Ce programme qui a été publié dans le PB (n° 226, octobre 1982), comporte trois axes prioritaires pour l'action de nos élus dans les conseils municipaux:

- le secteur social (logement social, aide aux déshérités, aux chômeurs...),
- la promotion de la langue, de la culture et de la civilisation de la Bretagne (en particulier par une aide accrue aux associations),
- l'urbanisme et l'environnement, secteurs clés de notre cadre de vie désormais mieux maîtrisés par les élus locaux du fait de la loi de décentralisation.

Yann Daumer a ensuite dressé le bilan de l'action municipale de l'UDB durant ces six années (1977-1983) au vu en particulier des nombreux rapports riches et étoffés qu'avaient transmis les élus sortants, un bilan considéré comme positif au regard du gros travail accompli par nos élus qui sont souvent isolés et ne disposent pas de l'encadrement lourd de nos partenaires PC ou PS. Un bilan dressé sans complaisance non plus et qui dégage plusieurs leçons pour l'avenir:

- l'UDB et ses élus devront travailler de façon plus étroite.
- une meilleure coordination des élus entre eux, d'une commune à l'autre, s'impose en vue notamment d'harmoniser notre politique municipale
- nos élus doivent refuser de se lais-

A PLEVIN, L'U.D.B. SERRE LES COUDES POUR GAGNER LES MUNICIPALES



Iffig Rémond

ser mettre à l'écart. 3^e composante de la gauche en Bretagne, l'UDB a le droit et le devoir à ce que ses élus soient partie prenante au maximum des décisions municipales à tous les niveaux.

Ce passionnant débat sur le bilan a duré plusieurs heures, au cours desquelles de nombreux élus sortants se sont exprimés, de même que les nouveaux candidats de nos douze fédérations. On relira l'intervention de Joël Guégan, conseiller municipal à Lorient — le plus vieil élu du Parti — qui repart pour un 3^e mandat (18 ans de présence municipale), avec courage et persévérance.

Une place particulière a été faite aux petites communes qui présentent de nombreux problèmes spécifiques, en raison de leur taille, des tutelles qui

présentent toujours sur elles. Ce sont les petites communes qui risquent en effet de connaître le moins les effets de loi de décentralisation, et donc les avantages de l'autonomie communale. Rappelons à cette occasion que si l'UDB est la 3^e force de gauche en Bretagne, elle est la seconde et bien souvent la 1^{re} dans le milieu rural et ses petites communes. D'où l'impérieuse nécessité d'approfondir nos réflexions et nos actions à ce niveau.

Oui, décidément, cette journée de Plévin a été riche d'enseignement pour nos futurs élus. Elle montre que l'UDB, non seulement s'active pour emporter la victoire les 6 et 13 mars, mais encore qu'elle est prête pour les six années qui vont suivre.

Paul Menez.

LIBERTY

BAR - SNACK

Consommations de 1^{er} choix

Musique tous les soirs

Tél. (98)40.90.92

3, rue Jacques-Cartier

35400 SAINT-MALO

« Breizh Kabigs »

247, rue Jean-Jaurès

Petite et grande taille

« Yveline »

Prêt-à-porter féminin

1, rue Inkerman - 29200 BREST



peintre
en
lettres

48, rue du Dourjacq

29200 BREST

Tél. : 02.61.41

«On peut remarquer que les trois départements les plus touchés par la mortalité par alcoolisme dans les dernières décennies, sont le Morbihan, les Côtes-du-Nord, le Finistère, c'est-à-dire les trois départements bretonnants. Et d'abord le Morbihan et les Côtes-du-Nord qui sont traversés par la zone du recul de la langue bretonne depuis quelques siècles, par la limite entre Bretagne bretonnante et Bretagne gallo». Dans «Yec'hed mad» (1), Guy Caro et Yvon Bertrand consacrent un chapitre aux relations existant entre l'alcoolisme en Bretagne et l'identité bretonne. Relations solides dont l'ambassadeur demeure le 12^o5 qui tache et qui brûle, autrement appelé par les technocrates du marketing alcoolique: «Le créneau breton». Lequel n'est d'ailleurs pas isolé puisqu'entouré d'une série de boissons «s'acclimatant» particulièrement bien aux gosiers locaux. Alcoolisme breton, alcoolisme tout court, c'est le double thème de ce second (2) volet de notre enquête autour du «gros rouge».

GROS ROUGE

2• ALCOOLISME : L'ENTONNOIR BRETON

Avec 92,6 litres de vin, 45,6 litres de bière, 2,5 litres d'alcool pur de spiritueux et 15,4 litres d'alcool pur (en consommation totale) consommés par habitant pour l'année 1979, l'Hexagone décroche le triste pompon de la quantité de boissons alcooliques bues dans le monde par individu. Avec 55 décès par alcoolisme pour 100 000 habitants, les quatre départements de la région Bretagne décrochent celui du plus fort taux des régions de l'Hexagone (voir tableau).

De la campagne à la ville

Pourquoi établir un rapport entre l'alcoolisme d'un peuple et son identité? Parce que le recul ou la disparition de celle-ci provoque le développement de celui-là. Sortons de Bretagne: les Indiens qu'ils soient d'Amérique du Nord ou d'Amérique latine, ont en commun cette plaie de l'alcoolisme qui est apparue et s'est ensuite aggravée à partir du moment où leurs colonisateurs les ont dépossédés de leurs terres et de la maîtrise économique, sociale et culturelle de leur existence.

En Bretagne, l'illustration de la perte de cette maîtrise peut se faire sur plusieurs plans. Celui de l'économie, et d'un de ses piliers: l'agriculture. «La population paysanne diminue et de plus en plus vite. Ce mouvement de diminution qui a d'abord affecté plus particulièrement les salariés et les aides familiaux, touche de plus en plus directement les chefs d'exploitation eux-mêmes. De 1946 à 1972, la population des ménages s'est réduite de plus de 50%. Le taux moyen annuel de la diminution des actifs agricoles passe de -0,7% pour la période de 1921-1954 à -2,8% pour 1954-1962, et à -3,8% pour 1962-1968. Quand au nombre de chefs d'exploitation, il a diminué de 3,6% par an entre 1968 et 1975, soit une réduction

de l'effectif global d'un quart en sept ans» (3).

C'est évidemment énorme. Caro et Bertrand expliquent ensuite que «de nombreux paysans, et enfants de paysans, pour compenser l'insuffisance du revenu de leur petite ferme, incapable de nourrir correctement toute la famille, se sont embauchés comme manœuvres ou bien ouvriers spécialisés, dans le bâtiment, les travaux publics, ou les usines à la recherche de main-d'œuvre à bon marché qui se sont installées en Bretagne dans les vingt dernières années».

Résultat des courses: cette population passe d'une situation peu enviable à une autre tout aussi peu reluisante. Conditions de travail souvent très dures, salaires de misère, l'exploitation de ces nouveaux ouvriers est particulièrement évidente dans cette «région» périphérique de l'Hexagone, dont on habille la vie économique de filiales à directions lointaines (parisiennes, européennes), ceci non dans le but de la développer, d'y créer des richesses, mais bien dans celui d'en tirer un profit optimum.

Bien servie

L'ambiance n'est donc pas à la décontraction pour ceux qui travaillent dans ces entreprises, qu'elles soient dirigées de l'extérieur ou localement. A ce propos, écoutons le témoignage de Robert Bastard, responsable pour le Finistère du mouvement Vie Libre (4): «A plusieurs reprises, et ceci récemment, j'ai constaté que des ouvriers agricoles recevaient le reste de leur salaire en nature, c'est-à-dire en vin de table. Je connais également des entreprises en ville (à Brest) où les salaires sont très bas. 3000 F. les ouvriers n'acceptent pas. Alors, ils gueulent. Et il n'est pas



Dessin d'Yves Coriou

rare que le patron prenne sa camionnette et revienne avec deux caisses de bière, pour les calmer».

R. Bastard a également ce commentaire: «Il est fréquent qu'un alcoolique se saoule pour avoir le courage de demander une augmentation. Au vu de son état, le patron lui dit: tu repasseras demain. Mais demain, le problème se reposera dans les mêmes termes. Peu à peu donc, l'alcoolique ne revendiquera plus, pensera de moins en moins à s'associer à un syndicat, se refermera et

dépensera tout son fric dans l'alcool. Cet alcoolique-là il est loin d'être isolé en Bretagne».

Et, ajouterons-nous, si, comme cela semble évident, l'alcoolisme est une des principales conséquences d'une exploitation sociale, la Bretagne — vu les chiffres qu'elle se trimbale en cette matière d'alcoolisme — a été particulièrement bien servie.

Le français, pas le breton

A l'intérieur, mais aussi à l'extérieur. L'exode campagne-ville bretonnes, s'est également accompagné d'un autre, d'une émigration notamment vers Paris et sa région. Caro et Bertrand rappellent: «Pendant de nombreuses années, ils (les Bretons) ont fourni un fort contingent d'ouvriers exerçant les travaux les plus durs (avant que les travailleurs maghrébins, portugais et autres immigrés prennent le relais), de «bonniches», de prostituées. Ils ont souvent eu à subir un certain mépris du seul fait de leur origine bretonne (...). Ajouté au déracinement et à l'isolement, ce mépris comptait parmi les facteurs de prise de conscience de leur identité bretonne, de leur différence, de leur altérité. Conscience plus marquée en général chez ceux qui avaient pu rester au pays. Mais c'était pour en avoir honte, comme d'une tare, d'un handicap, une conscience douloureuse. Il est notoire dans les hôpitaux parisiens que l'alcoolisme a été particulièrement important parmi les Bretons et Bretonnes émigrés».

Cette «honte de leur identité bretonne» aura également été favorisée par les interdictions gouvernementales mises en application à la fin du siècle dernier et concernant l'enseignement: c'est, bien sûr, la fameuse interdiction de parler breton à l'école.

En présentation d'un article sur la langue bretonne (5), nous notions cette réflexion: «La langue du travail, c'est le français, par le breton». Elle émanait d'un ouvrier bretonnant. Pour lui, la langue bretonne est dépassée. Sous-entendu: elle est donc un obstacle à la communication entre les travailleurs, donc à leur épanouissement personnel et collectif, à la défense de leurs droits.

Et si nous renversions le raisonnement? Est-ce qu'une bonne part de la communication sociale n'a pu voir le jour en Bretagne, justement parce que la langue bretonne a été interdite car «signe de régression», «ennemie du progrès», que le pouvoir français promettait d'apporter?

Faire reculer la honte

Et les auteurs de «Yec'hed mad» de préciser: «La répression exercée contre la langue bretonne, très différente de la langue française, avec la honte intériorisée, le refoulement, a pu altérer profondément les possibilités et modes d'expression et de communication d'une grande partie des Bretons. Après avoir beaucoup bu, ils pouvaient être moins silencieux, moins taciturnes...».

Autre aspect faisant le lien entre alcoolisme et identité bretonne: la religion. Pour Caro et Bertrand: «On peut constater une situation paradoxale, une

Taux pour 100 000 habitants des décès par alcoolisme (et psychose alcoolique) et par cirrhose du foie pour les cinq départements bretons et pour certaines régions en 1980

Départements	Alcoolisme et psychose alcoolique		Cirrhose du foie		Ensemble	
	1980	1979	1980	1979	1980	1979
Côtes-du-Nord	15,1	18,3	42,7	43,8	57,8	62,1
Finistère	14,1	13,9	38,8	45,0	52,9	58,9
Ille-et-Vilaine	9,2	12,8	34,5	35,2	43,7	48,0
Morbihan	15,0	17,0	55,1	50,6	70,1	67,6
Loire-Atlantique	7,4	6,8	37,8	39,4	45,2	46,2
Régions						
Midi-Pyrénées	5,0		17,0		22,0	
Languedoc-Roussillon ..	4,5		22,1		26,6	
Nord	10,7		41,3		52,0	
Bretagne (dont L.A.) ...	11,5		40,7		52,2	
Bretagne (4 dép.)	13,1		41,9		55,0	
France	6,2		27,8		34,0	

Source : INSERM

contradiction. La Bretagne est l'une des régions françaises, de même que l'Alsace et le Nord, l'un des pays mondiaux, de même que la Pologne et l'Irlande, où la foi et la pratique de la religion catholique sont et surtout ont été les plus populaires, les plus massives dans la population et où les institutions d'Eglise ont eu le plus de pouvoir, d'autorité. Pourtant, bien que l'alcoolisme ait été combattu énergiquement par l'Eglise catholique, la Bretagne est l'un des pays mondiaux où l'alcoolisme sévit le plus».

Ces différents plans reliant alcoolisme et identité d'un peuple étant ainsi abordés (ils ne sont pas les seuls...), rendent la conclusion suivante crédible: «L'un des moyens à mettre en œuvre pour la prévention de l'alcoolisme en Bretagne ne serait-il pas de favoriser tout ce qui peut faire reculer la honte d'être Breton et la résignation, tout ce qui peut tendre à développer la cohésion et la réhabilitation d'un peuple, tout ce qui peut amplifier les sentiments et manifestations d'identité bretonne sur le plan de la langue de la culture, des institutions politiques?» (1).

L'important dans l'affaire étant à l'évidence de parvenir à adapter, à mettre en pratique, un tel discours dans le contexte politique, économique, social et culturel breton de cette fin de XX^e siècle. Pas facile...

Un grand coup dans la gueule

Seconde partie de ce deuxième volet de notre enquête: l'alcoolisme «tout court». Mais, là encore, difficile de s'extraire du contexte breton. Pour les raisons que nous venons de dire et aussi parce que dès que l'on parle «vin» en Bretagne, c'est le «Ur banne gwin solud» qui y est attaché. A savoir le gros rouge qui n'est pas bu pour désaltérer, mais pour en fichier un grand coup sur la gueule. C'est comme ça. Et ça fait un bout de temps que ça dure. Pour ne rien arranger, les Bretons traînent derrière

eux une réputation de grands buveurs, qui, si elle n'est pas totalement usurpée, est tout de même relativement récente dans l'histoire de notre pays. Revenons à «Yec'hed mad»: «Au cours de l'âge breton, des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, le vin était souvent celui des marins qui le transportaient des régions productrices vers d'autres pays. La chaptalisation (6), les divers traitements chimiques d'aujourd'hui n'étaient pas connus. Il est permis de supposer que ce vin bu par les Bretons, n'était pas aussi mauvais pour leur santé que celui consommé actuellement, dont ils ne contrôlent pas la qualité parce qu'il est choisi ou fabriqué pour eux par les négociants».

Et que ces derniers en font venir en quantités industrielles. Pour, disent-ils, répondre au goût de la clientèle. Un goût qui fait qu'on arrivera à ce para-



ON N'A PAS PEUR...



Le Peuple Breton

Nuit de réveillon 82-83, dans une salle des fêtes d'un bourg de Bretagne. La fête est là, l'alcool aussi. Pour une bonne partie de l'assistance, ça va bien ensemble. Deux couples autour d'une table. Les tournées se mettent et se remettent. Après l'apéro, le blanc et le rouge du repas, on continue à assurer la bonne marche des opérations en revenant au blanc. Une, puis deux bouteilles sont éclusées aussi facilement que de la

flotte. Puis c'est au rouge. Plus tard dans la nuit, c'est de nouveau le blanc, et cette facilité déconcertante à avaler un liquide qui, normalement, vous enserme le cerveau assez rapidement. Le rouge, c'est pas la même chose, les effets sont moins rapides.

L'un des deux couples. Ils sont frère et sœur. Il doit avoir vingt-huit ans. Et se vante, avec d'ailleurs un certain humour, de bien tenir la route. Pas du

tout l'alcool type. Et d'ailleurs, ça existe pas, l'alcool type. Pourquoi? Parce que la sœur dit la même chose que le frère. Elle dit que «dans la famille, on n'a pas peur». Elle boit plus raide que son frangin. A aucun moment elle ne sera ivre. L'aube la trouvera solide sur deux jambes. Elle encaisse merveilleusement. Elle a dix-sept ans.

P. G.

doxe gustatif: présentez un vin de haute qualité à un sexagénaire buveur de gros rouge depuis l'adolescence; il ne le boira pas! C'est malgré tout un peu exagéré (nous verrons pourquoi dans le «Peuple Breton» du mois prochain).

Apéros infects

La bibine rouge sang est largement majoritaire sur les rayonnages de vins des commerces bretons. L'un des permanents de l'association «Bretagne, Alcool, Santé», Centre de Recherche-Prévention de l'Alcoolisme (7), explique que la situation peut se modifier: «Lors du colloque que nous avons organisé en juin 82, des réunions ont eu lieu entre les principaux négociants embouteilleurs bretons et les viticulteurs occitans. Une concertation a ainsi été amorcée pour proposer à l'avenir aux consommateurs bretons un vin de meilleure qualité et à des prix abordables».

Ce qui ne serait pas dommage, pour plusieurs raisons, dont celle-ci: «Prenez les jeunes qui commencent à travailler, et s'installent dans un appartement», dit Alain Gouaillier. «Le vin qu'ils trouvent le plus facilement et au plus bas prix, c'est le vieux rouge à 12°5, auquel ils finiront par s'habituer. Alors que s'ils disposaient pour le même prix d'un vin de degré moindre (ou équivalent, à

condition d'en boire modérément), les manières de boire commenceraient à prendre une autre tournure. Et puis, un mot sur les apéritifs: les jeunes, ayant leur chez soi, font pas mal de bouffes et en boivent pas mal. Or, il y a des apéros parfaitement infects qui sont vendus actuellement. Mais quand on a peu d'argent, on achète plus facilement un litre à 45 F qu'à 65 F».

Trois branches

Aspect économique, aspect moral aussi, psychique de l'alcoolisme. «Alcoolisme, chômage, suicide, trilogie de la détresse bretonne», titre Christian Tual dans «le Monde» du 3 mars 1981. Un tiercé dont on conviendra que les éléments s'interpénètrent très fortement. Suicides? «C'est en Bretagne que le taux de suicides est le plus élevé, deux fois plus que dans le sud de la France ou dans la région parisienne», écrit le correspondant du «Monde». Chômage? 162078 demandes d'emploi non satisfaites au 31 octobre 1982. Avec 11,66% le taux de chômage en Bretagne est supérieur de 50% au taux de la région parisienne, et dépasse de 38% celui de l'ensemble de la France, qui est de 8,4% *Alcoolisme?* Nous venons d'en parler: la Bretagne tient le haut (ou plutôt le bas) du pavé.

Suicides, chômage, alcoolisme, les trois branches de l'hermine tiennent chacune le premier rang dans l'hexagone. Un record dont il n'y a pas lieu de se vanter, mais qu'il n'est pas inutile de mettre en avant pour mieux expliquer, et illustrer la situation qu'a connue — et que connaît toujours — le peuple breton.

Nous parlions d'interpénétrations, c'est également l'avis de Christian Le Saux, membre de «Vie libre»: «Combien de fois j'ai rencontré des jeunes qui me disaient: j'ai pas de piaule, j'ai pas de boulot, je vais au bistrot pour retrouver les copains. Beaucoup deviennent alcooliques parce qu'ils sont au chômage. Notre travail c'est de leur faire comprendre qu'il leur sera plus facile de chercher et de trouver du travail s'ils sont sobres, plutôt que bourrés. Et plus facile aussi de défendre leurs droits par la suite».

Au féminin

Même si les militants de Vie libre affirment ne pas être «pour mettre tout le monde à boire de l'eau», les actions qu'ils entreprennent ne sont pas toujours bien perçues. Ne serait-ce que

parce que, nous dit Robert Bastard: «L'alcool est tabou. On est presque obligé de justifier son abstinence, ou la réduction de sa consommation. C'est particulièrement vrai chez les hommes qui se retrouvent souvent au café».

Chez les femmes, la situation n'est guère meilleure. Surtout que, nous dit Lucie Philippe: «La proportion de femmes alcooliques est passée de une pour dix hommes alcooliques, à quatre pour dix. Il est beaucoup moins admis que des femmes sombrent dans l'alcoolisme. Leur entourage ne les comprend pas, puisqu'elles sont sensées tenir la maison, s'occuper des enfants».

Selon Mme Philippe, les raisons de l'alcoolisme au féminin sont diverses: «C'est la maladie de l'isolement, de la solitude morale, de l'incompréhension de l'entourage. Prenez une femme qui quitte son travail parce qu'elle se marie. Elle a des enfants, qui grandissent et s'absentent. Habitent souvent dans les grands ensembles, elle ne retrouve plus

Le mois prochain, dans le «Peuple Breton» daté d'avril 1983, la suite de notre enquête. Il y sera question d'une incursion dans le vignoble breton, celui du pays nantais plus précisément. Dans le numéro de mai, quatrième et dernière partie: elle consistera en la présentation des journées nationales et internationales que l'association «Bretagne Alcool Santé» organisera à Rennes en mai et juin 83 et qui auront pour thème: «Culture, manières de boire et alcoolisme». A vos kiosques...

l'ambiance qu'elle connaissait étant plus jeune dans, par exemple, son bourg ou son village qu'elle a quitté pour venir à la ville. A Vie libre, nous recevons de plus en plus de communications téléphoniques de femmes d'une trentaine d'années, chargées de famille. C'est un alcoolisme caché: elles s'enivrent chez elles, seules, en l'absence de leurs maris et de leurs enfants. Elles n'ont pas besoin - à la différence des hommes - de rencontrer des copains ou des copines pour aller boire un coup. Après oui, lorsque leur alcoolisme est avancé, elles iront seules au bistrot», conclut Lucie Philippe qui rappelle que s'il faut, par exemple, 15 ans pour qu'un homme devienne alcoolique, il en faudra 5 pour une femme...

(à suivre)

Pierre Gallais.

THOMSON ET LA DECENTRALISATION

Bon, Mitterrand vient de le redire, les entreprises nationalisées doivent être libres de mener leur propre stratégie hors du contrôle tâtillon d'une bureaucratie.

Mais, doivent-elles, cependant, être laissées libres de saboter une orientation générale comme la décentralisation?

Gomez, le patron de Thomson, n'y va pas par quatre chemins, et les délégués de l'usine de Brest l'ont nettement entendu quand on leur a exposé le plan prévu pour la branche dont ils font partie: «Il faut admettre de façon définitive que les centres principaux qui sont à Paris doivent pouvoir s'y développer en fonction des besoins. Les usines de Malakoff, Bagneux et Meudon doivent disposer d'un minimum de surface autour de leur centre principal».

Contre-partie de ce développement parisien, un certain nombre d'emplois «provinciaux» semblent menacés à la Thomson, en particu-

lier parmi les câbleuses. L'évolution prévue des effectifs dans les cinq ans à venir est également inquiétante: les divisions parisiennes doivent progresser de 16%, soit 2300 personnes dont 820 ingénieurs; les centres de production ne doivent augmenter leur effectif que de 5,4% soit 320 personnes, dont 155 ingénieurs.

Gomez officialise et accentue même une tendance amorcée du temps de Giscard: à Paris, la conception et les études; en province (et ici le terme prend toute sa signification...) la production.

Alors, que les entreprises nationalisées élaborent leurs propres méthodes, d'accord. Mais que celles-ci soient uniquement calquées sur la loi du profit maximum et de la concentration des activités, non!

Ou alors, à quoi aura-t-il servi de nationaliser?

J.G.

f.a.d.
sérigraphie

autocollants - tee-shirts - affiches
sérigraphies d'art - 5 R. d. douves
tél. (98) 83.03.55 lesneven

A SAINT-HUBERT

ARMES - PÊCHE - CHASSE
COUTELLERIE
ARTICLES POUR CHIENS

J. LE GALL

32, rue Jean-Jaurès
29200 BREST

Téléphone : 44.26.77

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

.....
déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A le 19

Adressez ce bulletin (découpe ou recopie) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX

(1) «Yec'hed mad», «A votre santé» de Guy Caro et Yvon Bertrand, 1981, Editions Le Signor — BP 23, 29115 le Guilvinec.

(2) Lire: «Quand le vin est coupé, il faut le boire», PB n° 230.

(3) Source: «Géographie de la Bretagne», Skol Vreizh.

(4) Mouvement de guérison et promotion des victimes de l'alcoolisme et de lutte contre les causes. Ses membres sont en majorité des buveurs guéris. Une adresse: 33, rue du Château, 29200 Brest. Tél. 98/44.44.53.

(5) Lire le Peuple Breton n° 226, oct. 82.

(6) Addition de sucre dans le vin pour obtenir rapidement le pourcentage d'alcool voulu. L'opération sera d'autant moins «naturelle» que le degré de départ sera bas: faire grimper un vin de 7 à 8 degrés jusqu'à 12 ou 13 degrés, par exemple.

(7) «Bretagne, Alcool, Santé», 12, square de Provence, 35000 Rennes. Tél. 99/54.15.60.

L'anti-syndicalisme doux

En décembre 82, un tract syndical portant sur les proches élections prudhomales, avertit le lecteur qu'une déléguée y présentant sa candidature a toutes les chances de craquer, vu les pressions quotidiennes dont elle est l'objet pour qu'elle cesse ses activités. L'opération réussira, malheureusement, à merveille.



Le Peuple Breton

On peut difficilement évoquer la vie et les pratiques syndicales existant chez Citroën, sans en parler en terme d'affrontement. Souvent violent, parfois meurtrier, il met en opposition, depuis près de vingt ans, les «syndicats-maison» à ceux qui ne le sont pas, la CFDT et la CGT étant particulièrement visées.

La Confédération Française du Travail (CFT) apparaît après les élections professionnelles de 1966. Là, les deux syndicats de gauche réalisent des scores plutôt satisfaisants... pour ces centrales.

Pas pour la direction du groupe automobile, dont la politique d'embauche vise la main d'œuvre locale (à dominante rurale, particulièrement dans le Pays de Rennes): la participation importante aux votes, la nature des résultats surprennent. Au scrutin de l'année suivante, la CFT entre en piste avec la présentation d'une «liste de candidats libres».

S'installera dès lors dans les usines Citroën de l'Hexagone un prosélytisme des plus appuyés: la chasse aux adhérents potentiels (et tout salarié l'est!) est systématisée. La tranquillité personnelle est subordonnée à la possession de la carte CFT. La promotion également: curieusement, des avancements, des augmentations de salaire ne pourront être obtenus qu'après prise de la carte. Inversement, les refus de prendre celle-ci se heurteront à des lenteurs, à des barrages prolongés quant à l'acquisition normale d'avantages. D'où le nom de «syndicat-maison»: la CFT ne «revendique» pas, puisque liée de fait à la direction.

Nous parlions d'affrontement meurtrier. Il aura lieu le 5 juin 1977, date à laquelle Pierre Maître un ouvrier de Citroën-Reims est tué par balles, alors qu'il se trouve au milieu d'un piquet de grève. S'il ne sera pas prouvé officiellement que le meurtre était organisé par la CFT, celle-ci disparaît... pour faire surface à nouveau peu après sous le sigle CSL (Confédération des Syndicats Libres).

Elle existe toujours actuellement mais a perdu de son importance. Ou plus exactement, ce sont d'autres syndicats qui ont augmenté leur audience. Aux élections prudhomales à Citroën/Rennes du 8 décembre dernier, dans le collège des salariés, section Industrie, la CSL totalise 48,5% des suffrages exprimés, soit 4,5% de moins qu'au scrutin de 1979. La CGT fait 23,8% (+2%) et la CFDT 19,3% (+9%) - FO et la CFTC (entre 3 et 4%) chutant l'une de près de 6%, l'autre de plus de 1%.

Rencontrés à Rennes, deux (jeunes) délégués CGT chez Citroën commentent cette évolution. «Il aura fallu attendre septembre 1981 pour que les élections des délégués du personnel se déroulent normalement, grâce au contrôle d'inspecteurs du travail», dit Loïc Brossault. «Et ils sont revenus en 1982 le 30 septembre pour les élections des délégués du personnel et le 7 octobre pour celles du Comité d'entreprise. La présence des inspecteurs du travail a mis les salariés en confiance, la participation aux votes a été plus massive».

«Ça change pas mal d'avant», rappelle François Yris. «En 78, après que j'ai été voter pour les délégués du personnel, un agent de secteur est venu me trouver et m'a dit: t'iras pas voter au CE. Il y avait aussi le style, pour les votes: ramener les bulletins, sauf celui de la CSL».

Mais tout n'est pas rose pour autant. «Il existe encore une peur», dit Loïc Brossault. «A une distribution de tracts, il y a bien trois à quatre cents personnes à passer. Il y en a qu'une trentaine qui en prendront un. Et pourtant, la surveillance qu'il y avait a disparu».

Cependant, les pressions, les menaces, les sanctions sont encore trop fraîches dans les esprits. François Yris raconte: «En 77-78, il y avait obligation

d'avoir la carte CSL. Ça se déroulait comme ça: on vient pour voir pour vous proposer la carte. Vous refusez. Un autre arrive. Même refus. Vous êtes alors envoyé chez l'agent de secteur (c'est un cadre responsable d'environ 500 salariés). Et là, il faut choisir. J'ai l'exemple (plus récent, ça date de quelques mois), d'un copain qui n'avait pas pris sa carte CSL. Il voulait passer P2 A: rien pour lui. Un jour j'ai demandé une augmentation de salaire, l'agent de secteur a ouvert un tiroir, a regardé dedans et m'a répondu la même chose: rien pour vous».

«C'est vraiment un passeport, un laissez-passer permanent», ajoute Loïc Brossault, délégué OS du personnel. «Ça fait sept ans que je suis dans l'usine, et je suis toujours AA 2 (Agent Atelier 2^e niveau - il n'y a plus de 1^{er} de toute façon!). Moi, comme pas mal d'autres, on reste au bas de l'échelle».

Dernier exemple, les deux syndicalistes parlent du cas de Cadique Mahe, «O.S. dans l'équipe rouge» qui s'est présentée aux prudhomales: «On disait dans un tract de décembre 1982 que la direction, par agents de secteur et certains chefs interposés essayait de la faire craquer. Elle a parfaitement réussi sur ce plan. Non seulement il était interdit aux femmes de lui parler, mais il a même été fait pression sur les gens qui l'amenèrent au travail: elle a été obligée de changer de chauffeur plusieurs fois».

Si le temps où «on ne pouvait pas faire autrement que d'avoir sa carte CSL» est révolu, si les droits nouveaux qui se négocient permettent une libération de l'expression de l'information, il est clair qu'une vie syndicale «normale» à Citroën/Rennes (et ailleurs...) est encore à venir. □

LE SUCCES DE LA F.N.S.E.A. TRES DISCUTABLE EN BRETAGNE

Le 28 janvier près de 130 000 agriculteurs bretons se sont rendus aux urnes pour élire leurs représentants directs à la Chambre d'Agriculture. Cette consultation permet de cerner l'influence des différents courants syndicaux en milieu paysan, un peu comme les élections prud'homales chez les salariés du secteur privé qui ont concerné 470 000 votants en Bretagne.

Au niveau de l'Hexagone ces élections ont permis à la FNSEA de prouver son hégémonie syndicale en milieu paysan. Les listes qu'elle soutenait ont recueilli environ 65% des suffrages. Un tel score risque fort de sonner le glas de toute réelle réforme dans l'agriculture française. Comme si les paysans regrettaient les sept années de baisse consécutive du revenu

que leur a fait subir Giscard d'Estaing!

En Bretagne, les leçons de ce scrutin sont plus complexes, les courants progressistes ayant nettement mieux résisté bien que dans les départements où les FDSEA s'étaient démarqués de leur fédération nationale, celle-ci se soit affirmée à travers des listes se plaçant sous le patronage direct de la FNSEA.

L'influence de la FNSEA est loin d'être hégémonique

Sur 110 sièges attribués au collège «Agriculteurs», la FNSEA n'est sûre que de 49, les FDSEA du Morbihan et du Finistère en ont respectivement 12 et 9, la FNSP (FDSEA 44 et CDJA 56) 11, la CNSTP (ex Paysans-Travailleurs) 11, le MODEF 11 et la FFA (droite dissidente) 7.

Les courants progressistes font au total un bon score mais restent toujours très divisés.

La CNSTP, présente dans les cinq départements bretons, fait une percée notable là où la FDSEA est alignée: Côtes-du-Nord (18%) et Ille-et-Vilaine (16,1%). Elle n'obtient qu'un score assez faible mais non marginal (plus de 1000 voix à chaque fois) dans le Finistère (5,3%), le Morbihan (4,8%) et la Loire-Atlantique (5,7%).

Le MODEF absent en Loire-Atlantique fait un bon score dans les Côtes-du-Nord (23,9%) et maintient une influence notable dans le Finistère (10,2%), l'Ille-et-Vilaine (10,5%), moins dans le Morbihan (7%). Le vote MODEF reste géographiquement concentré dans les zones traditionnelles de la paysannerie «rouge».

Les FDSEA de l'ex-comité de Redon sont aujourd'hui engagées dans des processus qui les amènent progressivement à se faire concurrencer par les courants réactionnaires qui reprennent les rôles d'au moins une fraction du syndicalisme paysan. C'est incontestablement la donnée la plus importante de l'évolution actuelle du syndicalisme agricole en Bretagne.

Commençons cependant par le cas de la quatrième FDSEA du Comité de Redon, celle de la Mayenne. Lorsque sa direction progressiste engagea le débat sur le départ de la FNSEA elle fut mise

en minorité. Elle créa alors une structure rivale adhérente à la toute nouvelle Fédération Nationale des Syndicats Paysans (FNSP), proche du Parti Socialiste. Lors de l'élection Chambre la FDSP de Mayenne n'a recueilli que 16,4%, une liste CNSTP-MODEF obtenant de son côté 3,1%... La droite paysanne a donc bien récupéré ce département.

La FDSEA de Loire-Atlantique exclue de la FNSEA en 1978 a été à l'origine de la fondation de la FNSP. Sous ce sigle elle a recueilli 42% des suffrages, la liste de la FNSEA obtenant 28% et la F.F.A. dissidente 24%. La présidence de la Chambre d'Agriculture ne restera dans

Dans les Chambres d'Agriculture de Bretagne siègent 22 membres élus par les agriculteurs, agricultrices y compris aides-familiaux, 3 élus salariés agricoles, 4 salariés d'organisations agricoles, deux élus des responsables syndicaux de base, deux anciens exploitants, 5 représentants des coopératives, 2 du Crédit Agricole, 2 de la Mutualité Agricole, 2 représentants des propriétaires fonciers et un représentant des forestiers, enfin un ou deux représentants des CUMA.

le camp progressiste que difficilement et avec l'appui des Paysans-Travailleurs et des salariés CGT et CFDT.

La FDSEA du Finistère toujours adhérente à la FNSEA ne contrôlait pas cependant la Chambre d'Agriculture de son département. Celle-ci était aux mains des libéraux, «landernéiste», pro-Gourvennec et autres... C'est dans ce département que l'élection Chambre d'Agriculture a sans doute été la plus importante d'un point de vue politique, les deux courants principaux s'étant combattus avec une vigueur surprenante. La liste «libérale» recevant l'appui des organisations économiques

agricoles (SICA St-Pol, Interporc...) et du «Paysan Breton», le journal de «Landerneau».

La FDSEA avec 37,7% des voix obtient 9 sièges tandis que la liste soutenue par la droite en a 10. Le MODEF en ayant 2 et les Travailleurs-Paysans 1.

La FDSEA du Morbihan semble par certains côtés en voie de réaligement sur la FNSEA. La fraction jeune CDJA s'est déclarée partisan de rejoindre la FNSP et s'est présentée en tant que telle à l'élection (5,8% des voix). Une fraction «droitière» s'est par contre présentée sous l'étiquette «Défense des Libertés en Agriculture» se réclamant pro-FNSEA. Elle a recueilli 16,6% des voix. La FDSEA en tant que telle obtient 55% des voix et gardera la présidence de la Chambre d'Agriculture... mais les débats internes risquent fort de redémarrer entre partisans de la FNSEA et partisans d'une attitude autonome — ou de rupture — avec celle-ci.

Une étape importante pour le syndicalisme agricole

Ces élections Chambre d'Agriculture auront permis la reconnaissance de la pluralité syndicale en milieu paysan.

Jusqu'ici dans les multiples commissions où l'avis des agriculteurs est demandé seules les FDSEA et leurs sections jeunes CDJA avaient la parole. Les autres syndicats ne bénéficiaient pas de l'information, n'étaient jamais invités aux différentes négociations, délibérations concernant les problèmes fonciers, les cotisations sociales ou la fiscalité, les plans de développement et l'attribution des aides aux jeunes agriculteurs, la formation agricole, etc.

Si l'apprentissage du pluralisme au sein des Chambres d'Agriculture, des différents organismes professionnels, des commissions consultatives diverses, risque à court terme de com-

Les résultats par département

	FNSEA	FFA	FDSEA 56	FDSEA 29	FNSP	MODEF	CNSTP
	Voix-%-Sièges	Voix-%-Sièges	Voix-%-Sièges	Voix-%-Sièges	Voix-%-Sièges	Voix-%-Sièges	Voix-%-Sièges
22	17764 58,1 % 13					7311 23,90 % 5	5512 18,03 % 4
29	13505 10			10947 37,7 % 9		3028 10,3 % 2	1544 5,4 % 1
35	21089 73,29 % 16					3018 10,49 % 2	4668 16,22 % 4
44	28,3 % 6	23,5 % 5			42,2 % 10		5,7 % 1
56	3673 16,62 % 4	2280 10,31 % 2	12180 55,10 % 12		1295 5,85 % 1	1607 7,27 % 2	1070 4,84 % 1
Bretagne	49	7	12	9	11	11	11

porter certains dérapages (surenchères, blocages...), il se traduira à long terme par l'instauration à tous les niveaux d'un véritable débat syndical.

Les clivages progressistes/réactionnaires s'imposeront.

On peut à ce sujet prendre l'exemple du Finistère où le monde agricole vivait depuis dix ans sur la coexistence de deux courants. La FDSEA était aux mains des progressistes, la Chambre d'Agriculture portait les couleurs du «centrisme libéral», le Crédit Agricole, la majorité des coopératives et le CDJA étaient aux mains des partisans d'A. Gourvennec.

En présentant une liste à l'élection «Chambre», la FDSEA a rompu ce pacte de coexistence et s'est retrouvée face à une coalition particulièrement agressive des forces de droite... Et pourtant, ses candidats et plus généralement ses responsables sont loin d'être tous classés «à gauche». Dans ce département, comme dans les autres ce sont bien les réseaux politiques de droite et notamment le RPR qui ont assumé la campagne pour la liste «Le Breton» concurrente de la FDSEA.

Les clivages se sont traduits clairement lors de l'élection du président de la Chambre. G. Le Fur, ex-président de la FDSEA a reçu l'appui du MODEF, des

Paysans-Travailleurs et des salariés CFDT et CGT, Jos Le Breton président sortant recevant pour sa part l'appui du syndicat de la propriété foncière.

En Loire-Atlantique, cette élection aura permis de clarifier totalement le débat syndical. La FNSEA a en effet présenté une liste contre son ancienne fédération départementale.

Dans le Morbihan, les 12 élus de la FDSEA risquent fort à terme de devoir choisir entre une alliance «à droite» ou «à gauche» s'ils veulent garder le contrôle de la Chambre d'Agriculture. Le clivage s'imposera donc même dans ce département.

Quel avenir pour le syndicalisme progressiste en Bretagne?

En concrétisant l'existence du pluralisme syndical en milieu paysan, en imposant un clivage entre courants de droite et courants progressistes, ces élections Chambre d'Agriculture posent le problème de l'avenir du syndicalisme progressiste en Bretagne. Toujours divisé en quatre courants (MODEF, CNSTP, FNSP, FDSEA «non alignés») les militants paysans progressistes de Bretagne sont confrontés aujourd'hui à deux stratégies possibles: **soit la priorité au renforcement des organisations hexagonales, soit la priorité à l'unité d'action régionale.**

L'agriculture bretonne est aujourd'hui tellement spécifique, l'histoire et la pratique syndicale paysanne sont tellement particulières tant par exemple dans la mobilisation pour les manifs que dans l'action au niveau contrôle des cumuls, qu'en donnant la priorité au renforcement d'organisations hexagonales, les militants progressistes feraient une erreur suicidaire.

La pire des erreurs serait de laisser la FNSEA «coller au terrain», se placer en défenseur de l'agriculture bretonne... alors que les choix de la FNSEA aboutissent au contraire à l'élimination de milliers de paysans en Bretagne, à l'accentuation des disparités de revenu entre paysans.

Les modalités du scrutin retenu pour l'élection Chambre d'Agriculture sont celles qui assurent la représentation la plus démocratique: il s'agit de la proportionnelle au plus fort reste.

Exemple: 10 postes à pourvoir:

liste A: 44% — 4 sièges + 4%
liste B: 33% — 3 sièges + 3%
liste C: 18% — 1 siège + 8%
liste D: 5% — 0 siège + 5%

Les 2 derniers sièges sont attribués aux listes (C et D).

Pourquoi le pouvoir actuel considère-t-il qu'il n'y a qu'en agriculture que les minorités doivent être justement représentées?

Si l'unité des forces progressistes est souhaitable dans l'Hexagone, c'est par une fédération de mouvements unitaires dans différentes régions, mouvements qui se seront concrétisés dans l'action syndicale.

Ne pas accorder la priorité à l'unité d'action régionale, c'est se condamner à la marginalisation aux côtés d'une FNSEA hégémonique qui bloquera toute velléité de changement de la part du pouvoir de gauche.

En publiant l'été dernier son «Programme d'Avenir pour l'agriculture bretonne», l'UDB a déjà défendu cette position. Les différents événements de ces dernières semaines: élections chambre, crises avicoles et porcine, renouveau au projet d'offices fonciers... confirment une telle analyse. Elle heurtera sans doute les convictions de certains militants du PS et du PC soucieux uniquement de la promotion de la FNTP, de la CNSTP ou du MODEF en tant que tels.

Les événements des prochaines semaines (élection à la Chambre Régionale, mobilisation syndicale lors des négociations de Bruxelles...) devraient permettre de juger des priorités retenues.

Paul DREAU

Les résultats de l'élection Chambre d'Agriculture pour les salariés

Sur 46 ou 47 membres des Chambres d'Agriculture de Bretagne, sept sont élus par les salariés: 3 par les salariés agricoles, 4 par les salariés d'organisations agricoles (coopératives, crédit agricole, chambre d'agriculture...).

Dans le collège salariés agricoles, la CFDT obtient 9 sièges, la CGT 2, FO 2, divers 2. Dans le collège salariés d'organisations agricoles la CFDT obtient 12 sièges, la CGT 3, FO 1, la CGC 3.

PIEGES A GOSSES



Photo Louis Blonce

Le petit garçon que vous voyez, sur la droite de la photo, portant l'habit traditionnel de Plougastel est un chiraquien convaincu — ou du moins ses parents, qui n'ont pas hésité à l'utiliser de la sorte. Aux côtés des notables de droite du Finistère (on reconnaît ici Bécarn, Cozan, Leclercq et de Bennetot) il prête une oreille distraite au discours expéditif — à Brest le 18 février — d'un Chirac dont on ne pourra plus dire qu'il néglige la culture bretonne après le gros bizou que lui ont fait le petit garçon costumé et sa petite compagne en coiffe...

Heureusement qu'ils n'étaient pas piégés, ça aurait fait du dégât parmi les forces de droite.

TANIO : ÇA' EU PAYÉ !

Merci M. Geniteau, merci « Le Monde » (27.1) de prévenir les victimes du Tanio qu'elles ont un mois pour indiquer « le montant et les causes de leurs créances » ! Mais cette annonce légale est-elle passée dans les éditions locales des quotidiens de Bretagne ? A notre connaissance, non, et il y aura eu fort peu d'intéressés à la lire dans « Le Monde ».

On voit aussi de temps en temps dans ce quotidien des avis d'enquêtes publiques pour des dérivations de routes autour de petites localités rurales, dans lesquelles il n'y a probablement personne qui se tape la lecture du « Monde » tous les jours. Cela suffit pourtant pour satisfaire aux obligations légales de publicité.

Et c'est comme ça que des petites communes se réveillent un beau matin en apprenant — dans leurs quotidiens, régionaux, cette fois ! — que vient d'être close une « enquête d'utilité publique » les concernant, dont elles n'ont jamais entendu parler — au passage, pour la plus grande commodité d'EDF, ou de la COGEMA.

A quand la publication de tels avis dans la presse locale ? Et à quand la déclaration signifiant que la publication d'avis dans la presse parisienne n'aura désormais aucune valeur légale en dehors de la région parisienne ? □

des constituants du Fonds, sont invités, conformément à l'article 73 du décret du 27 octobre 1967, à adresser, dans les TRENTE JOURS à compter de la présente publication, un bordereau sur papier libre, accompagné des pièces justificatives, indiquant le montant et les causes de leurs créances, à M^r Alain Geniteau, Syndic administrateur judiciaire, 44, rue Émile-Zola, 29283 Brest Cedex, liquidateur du fonds désigné par ordonnance de M. le Président du Tribunal de commerce de Brest en date du 23 janvier 1981.

Passé ce délai :

— Les créanciers connus des constituants du fonds mais dont le domicile est ignoré seront réputés accepter les chiffres attribués à leurs créances ;

Le propriétaire du navire Tanio est la Société Locafra International Leasing, 4, avenue de la Gare à Lausanne, société de droit suisse, et l'armateur disposant du navire était la Cie malgache de transport pétrolier Petromad, Société de droit malgache ayant son siège rue Toto-Radona-Antsahavola, à Tananarive (Madagascar).

Ces deux sociétés ont constitué un fonds de limitation de responsabilité, dans le cadre des dispositions de la convention internationale de Bruxelles du 29 novembre 1969, de la loi du 3 janvier 1967 et du décret du 27 octobre 1967.

La constitution de ce fonds a été constatée par ordonnance de M. le Président du Tribunal de commerce de Brest en date du 29 avril 1980.

Les créanciers du navire Tanio, dont l'existence ou l'adresse sont inconnues

RBO : LIGNE DIRECTE...

Il n'y a pas que les auditeurs de Basse-Bretagne munis de leurs deux oreilles et les bigorneaux à la coque rebondie qui écoutent Radio Bretagne Ouest. Il y a aussi Paris. Si ! La ligne directe, ils ont là-bas. Faut dire que, techniquement, la maison est au point. Rien n'est laissé au hasard.

C'est comme les programmes. Ces jours-ci, un E.S. (envoyé spécial) de Radio-France terminait un séjour d'un mois dans la station décentralisée sise à Quimper.

D'après ce qu'on a compris (et on pense qu'on a bien compris), il répondait présent chaque jour et fourrait son nez partout le monsieur, donnant des conseils, faisant des remarques.

L'espion venu de l'Est, qui s'appelle Monsieur Kerrou, était d'ail-

leurs très gentil. Il signalait à tel ou tel que les disques programmés sont peu accessibles, qu'ils risquent de dérouter l'auditeur, qu'il existe des vedettes confirmées et qui ont fait leurs preuves.

Même si les animateurs (la partie information n'est pas concernée dans l'affaire) ont pu continuer à faire leur boulot, en remettant au besoin l'instrus à sa place, ils n'ont pas spécialement apprécié.

Paraîtrait que ce serait pas la première visite dans le genre. Mais aussi appuyée, ça, si !

C'est donc à Paris qu'il est décidé ce que les Bretons doivent ou non écouter. D'ici à ce qu'il y soit décrété que la langue bretonne n'est pas indispensable sur la station... □

NI L'ESPAGNE, NI LA FRANCE

LES PAYS CATALANS

Nous publions un article de Joaquim Ventura, qui représentait les Nationalistes d'Esquerra (Catalogne Sud) lors de la 8^e Fête du Peuple Breton.

..

La lutte, pour leur indépendance, des nations opprimées de l'Europe, ne peut pas être conçue comme le retour à un passé empreint de nostalgie, très souvent romantique ou avec d'obscures influences du Moyen-âge, qui nous porteraient à des argumentations abstraites, hors de la réalité quotidienne.

En ce sens, je pense que la lutte que nous devons entreprendre dans les Pays Catalans, notre nation, doit être située dans notre réalité de temps et d'espace. Nous ne pouvons, et nous ne voulons pas revendiquer notre réalité nationale, en nous réfugiant dans notre passé historique, même parfois glorieux.

Parmi les problèmes englobant la réalité de notre pays, nous pouvons citer : la permanence de la division de notre nation entre deux États, l'espagnol et le français ; l'absence de souveraineté pendant deux siècles et demi ; une autonomie limitée par l'État espagnol ; un mépris pour notre langue (celle pourtant qui, des langues « minoritaires » d'Europe est la plus parlée) ; une « espagnolisation » de la mentalité des enfants ; la militarisation et la nucléarisation de notre société ; la dépossession économique de la Catalogne, avec le prétexte de la « solidarité interrégionale », alors qu'en grande majorité les revenus ainsi acquis ne sont pas utilisés dans les zones les plus défavorisées, mais vont arroser la banlieue de Madrid, les entreprises de l'État déficitaires à cause de la mauvaise gestion, ou vont financer la défense militaire ; la perte des capitaux des entreprises qui provoque un des taux de chômage les plus élevés d'Europe ; la menace constante d'un coup d'État fasciste contre le peu de libertés démocratiques et nationales existant.

C'est dans ce contexte qu'ont eu lieu les élections au Congrès de Madrid avec, en plus, trois situations remarquables : la dégradation de l'UCD (le parti de Suarez), et l'ascension du parti de la droite franquiste ; une nouvelle menace de coup d'État ; la situation critique de l'économie de l'État.

La réponse, connue de tous, a été la victoire fin octobre, du Parti Socialiste Ouvrier Espagnol, et la bipolarisation politique (le peuple a préféré la « voix utile »). Cependant, il faut expliquer cette victoire du PSOE du point de vue d'une nation opprimée : nous sommes satisfaits, surtout devant la possibilité d'un triomphe de la droite (qui n'était pas à exclure). Mais cette victoire ne

représente pas un espoir pour l'autonomie (voir en France, avec F. Mitterrand). La LOAPA, loi qui limiterait les autonomies, ne sera certainement pas exclue du calendrier des lois à débattre au Congrès (où le PSOE a la majorité absolue).

La campagne électorale que le PSOE a menée en Catalogne est préoccupante : elle confondait espagnolisme avec les intérêts des travailleurs, l'opposant au catalanisme du CDC qui est bourgeois (catalanisme que nous critiquons dans son aspect bourgeois et non nationaliste).

Si nous, nationalistes de gauche catalans, avons présente à l'esprit cette nouvelle situation, cette volonté de changement du gouvernement de Madrid, nous ne limitons pas notre lutte à ses promesses. Nous pensons que le changement ne peut pas consister seulement à mettre des haillons à l'appareil de l'État.

Pourtant, notre combat est difficile. Les mêmes policiers politiques de la dictature (maintenant : « démocratiques et anti-terroristes ») ont arrêté et torturé des militants indépendantistes catalans et basques, malgré la formation du gouvernement socialiste. Un jour avant la formation du gouvernement, le tribunal suprême a approuvé la construction de la centrale nucléaire de Asce, par « intérêt national ». La même semaine, les parlementaires du PSOE au Parlement de la Galice approuvent une motion pour retirer les droits parlementaires de trois députés nationalistes du bloc PSG, qui ne voulaient pas jurer fidélité à la constitution et au statut d'autonomie.

Bien évidemment, la lutte que nous menons sera plus difficile maintenant, car nous ne pouvons pas permettre que les critiques au gouvernement du PSOE profitent aux intérêts de la droite (espagnole et catalane). Et elle sera d'autant plus difficile tant que les tortures policières continueront, que la nucléarisation et la militarisation progresseront, que nous ne pourrions pas parler catalan (langue pourtant officielle) dans les gendarmeries, que continuera l'autoritarisme au sein de l'armée, que ne seront pas trouvées de véritables solutions au chômage, que les femmes, les personnes âgées, les jeunes seront marginalisés, que la dégradation de l'environnement se poursuivra...

Le PSOE a maintenant la possibilité d'agir, et en tout cas a le dernier mot. Nationalistes, nous continuerons notre lutte pour les Pays Catalans réunifiés, indépendants et socialistes, solidaires avec les autres pays opprimés de l'Europe.

Joaquim Ventura.

ABONNEZ-VOUS

LE PEUPLE BRETON

B.P. 304
29273 BREST CEDEX

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
 - ordinaire : 70 F (1)
 - de soutien à partir de : 90 F (1)
 - étranger : 85 F (1)
 - étranger par avion : 105F (1) à partir du N° inclus
- Ci-joint le règlement par
 - chèque postal (1)
 - chèque bancaire (1)
 - mandat-lettre (1)

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

POBL VREZH

en langue bretonne

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐
un réabonnement ☐
 - ordinaire : 50 F (1)
 - de soutien à partir de : 60 F (1)
 - étranger : 60 F (1)
 - étranger par avion : 75 F (1) à partir du N° inclus
- Ci-joint le règlement par
 - chèque postal (1)
 - chèque bancaire (1)
 - mandat-lettre (1)

C.C.P. RENNES 2746-79

(1) Rayer la mention inutile

En mars-avril 1973, environ 300 Sioux Oglalas sont assiégés dans le hameau de Wounded Knee (genou blessé), réserve de Pine Ridge, Dakota du Sud, U.S.A. Ce même lieu où le 30 décembre 1890, au matin, plus de deux cents de leurs ancêtres avaient été massacrés, au fusil et à la mitrailleuse, par 470 soldats de l'armée américaine, en mal de venger le 7^e de Cavalerie d'un certain Custer.

Parmi les raisons poussant le gouvernement des Etats-Unis à violer les traités conclus au siècle dernier, avec les nations indiennes autochtones : les richesses économiques contenues dans les « réserves ». A Pine Ridge, il y a de l'uranium. Et Leonard Peltier, l'un des leaders de l'American Indian Movement, est payé (ou plutôt emprisonné) pour le savoir. Même si on ne lui a pas présenté les choses ainsi...

10 ANS

WOUNDED KNEE

Aux Etats-Unis, le B.I.A. (Bureau des Affaires Indiennes) est une déjà vieille institution. C'est l'organe administratif mis en place par le gouvernement américain au siècle dernier, afin de « gérer les réserves indiennes ». Dans les années 1930 (lors du New Deal de Roosevelt), chaque réserve verra son gouvernement traditionnel (choisi par consensus) remplacé par un gouvernement tribal (élu).

Groupe anti-émeutes

En 1972, Richard Wilson est « élu » (par achat de voix), président tribal de la plus importante réserve indienne, Pine Ridge (1). Sa politique de collaboration avec le B.I.A. et de favoritisme envers les métis (au sein desquels il forme sa propre milice) ne lui attire pas les faveurs des Indiens « full blood » (totalement indiens) envers lesquels le Conseil tribal pratique la discrimination.

Des assassinats impunis d'Indiens (Yellow Thunder, fév. 72 et Westley Heart Bull, jan. 73) provoquent des manifestations de protestation de la part des Sioux-Oglalas. Wilson justifie ainsi son appel d'aide, « pour des raisons de sécurité » au B.I.A., qui lui-même alerte le Département de justice.

Le 12.2.73, un détachement du Groupe d'Opérations Spéciales (S.O.G.) entraîné depuis 1971 pour enrayer les émeutes, pénètre sur la réserve de Pine Ridge. Les traditionalistes Oglalas après avoir entamé une procédure d'impeachment à l'encontre de Wilson (mise en accusation visant sa destitution), font appel à l'American Indian Movement (créé en 1968).

Le 27 février, un rassemblement (non une manifestation), de plus de 300 Indiens est bloqué par les forces du S.O.G., la police du B.I.A. et les agents du F.B.I. (Federal Bureau of Investigations), et se dirige vers le hameau de Wounded Knee. Réfugiés dans l'église et le comptoir commercial, les participants seront encerclés durant 71 jours à compter de cette date, sous les menaces et les tirs des forces armées — infanterie, mais aussi hélicoptères, chars d'assauts et autre matériel lourd.

Profond désir d'autonomie

Durant ces deux mois et demi se déroulent plusieurs négociations entre chefs traditionnels Oglalas et leaders de l'A.I.M., et représentants de la Maison Blanche. L'accord final obtenu engage le gouvernement à respecter les clauses du traité de 1868, et à enquêter sur la politique de Wilson.

Le 9 mai date fixée pour le désarmement des deux parties, est en fait le début d'une vague d'arrestations (plus de 150 participants à Wounded Knee emprisonnés) et de mesures répressives envers les membres de l'A.I.M. : de 1973 à 1976, plus de 40 membres ou sympathisants de ce mouvement seront trouvés morts sur la seule réserve de Pine Ridge. Et aucun des engagements du gouvernement ne sera tenu.

« Sachez qu'en ce jour du 11 mars 1973, le peuple Sioux Oglala reprendra le traité de 1868 et que ce sera la base de toutes les négociations. Faites savoir que nous sommes une nation souveraine reconnue par le traité de 1868. Nous voulons abolir le gouvernement tribal mis en place sous l'Indian Reorganization Act. Wounded Knee sera un Etat constitué dans la Nation Oglala Indépendante ». Suite à cette déclaration, l'I.O.N. (Nation Oglala Indépendante) forme un gouvernement provisoire et s'organise dans le camp de Wounded Knee, durant ce qui fut une guerre de 71 jours (il y eut des blessés et des morts pendant le siège). Un puissant réseau de solidarité se mettra en place à l'intérieur et à l'extérieur.

Durant les 10 années qui suivent ces événements, l'A.I.M. et les Oglalas de Pine Ridge ne cessent de manifester leur profond désir d'autonomie. Depuis plus de deux ans, ils ont constitué un camp traditionnel dans les Collines Noires (Black Hills), terres sacrées comprises dans la réserve Sioux en vertu du traité de 1868, et reprises depuis par le gouvernement U.S. pour l'exploitation minière (uranium). Ce camp, appelé le Camp Yellow Thunder, termine un nouvel hiver de résistance, malgré les menaces de la justice et les provocations armées des autorités... (« Amérique Indienne ») □.

(1) La réserve couvre environ un million d'hectares.

F.B.I. VERSUS A.I.M.

FRICAGE ATOMIQUE FLICAGE RACISTE

Léonard Peltier est l'un des leaders de l'AIM (American Indian Movement) dont l'un des objectifs est d'obtenir le respect des traités conclus entre les nations autochtones et le gouvernement des USA au siècle dernier. Peltier est aujourd'hui incarcéré à la prison de Marion (Illinois) où il est soumis à des techniques de modification de la personnalité car des autorités de Washington ont donné l'ordre de détruire l'AIM par l'anéantissement physique ou psychologique de ses leaders.

Raid policier sur une réserve indienne

Tout a commencé le 26 juin 1975. Soit disant pour appréhender un adolescent soupçonné d'avoir tenté de voler une paire de bottes, deux agents du FBI attaquent avec des armes à feu la maison des Jumping Bull à Pine Ridge, Sud Dakota, où une quinzaine de femmes et d'anciens s'étaient réunis en un camp spirituel. Les responsables de la sécurité de la réserve (dont Peltier, Robideau, Butler et Stuntz) interviennent pour couvrir leur fuite : sur cette riposte offensive des Indiens, des centaines de soldats — qui se trouvaient par un pur hasard sur les lieux — arrivent aussitôt et vont mitrailler le camp : Joe Stuntz et deux agents du FBI sont tués au cours de la fusillade.

Le même jour était négocié à Washington le transfert au ministère de l'Intérieur du huitième des terres de la réserve de Pine Ridge, en vue d'une exploitation ultérieure de l'uranium qu'elle recèle, et ceci en violation formelle des termes du traité de Fort Laramie en 1868.

Le FBI qualifie l'événement « d'embuscade des Indiens » et accuse Peltier et ses trois compagnons « d'aide et d'incitation au meurtre des deux agents ». Une pièce à conviction essentielle contre Peltier était la découverte de son fusil semi-automatique AR15 et d'un chargeur vide de calibre 223 trouvé sur la scène du meurtre de l'agent du FBI. L'expert en balistique du FBI ayant affirmé la compatibilité entre le chargeur et l'arme, tout accusait Peltier. Aujourd'hui une contre-expertise a démontré que c'était impossible ; d'autres documents récents montrent que le FBI avait également conspiré pour présenter un faux témoin



Au centre, parlant, Russell Means, l'un des leaders de l'American Indian Movement. Les Sioux occupent l'église de Wounded Knee et sont cernés par le F.B.I. Comme en 1890 (photo Richard Erdős, Gamma).

contre Léonard Peltier, Myrtle Poor Bear, une femme faussement présentée comme témoin oculaire.

Léonard Peltier est donc victime d'une conspiration à forte odeur de fric atomique et de flic raciste.

La chasse à l'homme

Sans attendre son reste, Léonard Peltier avait franchi la frontière canadienne pour se mettre à l'abri: le 20 décembre 1976 les autorités de Colombie Britannique le livrent à la justice

américaine, bien qu'elles soient parfaitement au courant des méthodes de pression du FBI sur les témoins à charge, les menaces de mort, les tortures morales, les mensonges et les parjures des policiers... Solidarité blanche oblige?

En mai-juin 1976 pourtant ses trois co-inculpés avaient été acquittés pour légitime défense à la fin d'un procès tenu en Iowa; mais les charges contre Peltier sont maintenues parce qu'il s'agit d'une personnalité de premier plan de la résistance indienne qu'il faut faire tomber à tout prix. Et même au prix du meurtre: un incroyable complot fut ourdi par le directeur de la prison de Marion et le FBI dans

le but d'assassiner Peltier, complot dénoncé finalement par celui qui devait l'exécuter, un nommé Standing Deer.

Épuisé par toutes ces épreuves, Peltier tente de s'enfuir de sa prison le 30 juillet 1979 avec l'aide de Bobby Garcia et de Dallas Thundershield. Ce dernier fut tué et ses deux compagnons rattrapés. Et le 13 décembre 1980 on retrouvait Bobby Garcia pendu dans sa cellule: suicide ou exécution? Avec tout ce qui est arrivé auparavant, il n'est pas nécessaire d'être Sherlock Holmes pour comprendre qu'il se passe de bien étranges choses dans les pénitenciers de la démocratie réaganienne.

Aujourd'hui Léonard Peltier croupit dans sa cellule de Marion et ne croit plus guère à une prochaine revision impartiale des charges portées contre lui: quand on a contre soi l'argent des multinationales et la plus puissante centrale policière du monde, quand on est de plus pauvre et indien, il n'y a pas à attendre de miracle. Mais derrière Peltier c'est tout un peuple qui lutte....□

ELECTIONS DANS LES D.O.M.

L'U.D.B. se réjouit du succès de ses amis du Parti Progressiste Martiniquais (P.P.M.) de Aimé CESAIRE et du Parti Communiste Réunionnais de Paul VERGES. Ce succès de forces progressistes et anti-colonialistes n'est pas complet du fait de la loi électorale. La barre des 5% a fait que malgré la majorité en voix, la gauche n'est majoritaire en sièges qu'à la MARTINIQUE et en GUYANE. En effet, à la REUNION la gauche qui réalise 50,72% des voix n'obtient que 22 sièges, alors

que la droite avec 49,27% des voix obtient 23 sièges. En GUADELOUPE, la droite obtient 21 sièges et la gauche 20, alors que cette dernière fait plus de 50% des voix.

L'U.D.B. qui rappelle les promesses d'une authentique proportionnelle réaffirme sa volonté de voir appliquer à la Bretagne le même mode de scrutin qu'en CORSE.

L'U.D.B. souligne par ailleurs, la nécessité de réintégrer la Loire-Atlantique à la Bretagne, l'amputation opérée par VICHY privant la Bretagne de sa base ouvrière la plus importante. La perpétuation de cet état de chose, risque de faire que la droite, opposée naguère à la décentralisation, soit majoritaire tant dans la future assemblée des pseudo-pays de loire qu'en Bretagne.

PEUPLES OPPRIMÉS

Soirée d'information sur le Tiers-Monde samedi 26 à 20H30, salle des conférences de la mairie de Brest. Pièce du Strollad Plougin. «Keit ha ma vo tud» (Tant qu'il y aura des hommes), puis fest-noz. Présence de la coopérative de produits (que l'on pourra se procurer sur place) venant du Tiers-Monde.

Du 10 au 13 février, Ahmed Barikalla (Président du Conseil populaire de la Daïra de Bir N'Zarane, poste équivalent à celui de maire), Hammad Berhah (collaborateur, secrétaire du Conseil populaire de cette même ville), et Fadel Ismail (Représentant du Front Polisario en France) étaient les hôtes de la ville de Brest, avec qui ils venaient signer un contrat de solidarité et d'amitié liant le port breton à la cité de Bir N'Zarane située en République Arabe Saharaouie Démocratique (ancien Sahara espagnol).

A leur programme, une journée de visite à Ouessant organisée par l'Union Démocratique Bretonne, qui entretient des relations avec le Front Polisario. Durant le repas pris sur l'île, Reun l'Hostis, dans son discours de bienvenue, dépeindra la difficile situation économique, et toutes ses conséquences, que connaît Ouessant. Les mots de « démocratie, liberté et maîtrise d'un avenir » seront prononcés en conclusion.

Contradiction flagrante

Dans sa réponse, Ahmed Barikalla dira : « Nous sommes venus d'un pays lointain pour sceller cette solidarité dont vous parlez. Si nos deux peuples sont différents par la distance qui les sépare, ils sont proches d'abord parce que nous sommes tous fils de l'humanité, ensuite parce que chaque peuple a le droit d'exister. Nous avons des points communs. Nous avons connu le colonialisme espagnol et notre pays est actuellement envahi par le Maroc. Notre force a toujours été - et est toujours - l'espoir que nous mettons dans une vie de progrès et de liberté. La délégation qui s'est rendue l'an dernier au Sahara a pu constater le moral très élevé et la détermination qui nous habitent. Nous avons le soutien de l'humanité progressiste. Cette guerre avec le Maroc, elle nous est imposée, nous n'en voulons pas. Elle serait terminée si ce pays n'avait pas le soutien de grandes puissances ».

Allusion directe aux U.S.A. et à la France. Les derniers jours de janvier, François Mitterrand a rendu visite à Hassan II. Nous avons interrogé Fadel Ismail sur la signification que le Front Polisario attribue à ce voyage : « C'est la contradiction flagrante. Le président Mitterrand affirme que le peuple Saharaoui a droit à son autodétermination, et dans le même temps, la France vend des armes, des munitions et fournit des experts militaires au Maroc qui nous fait la guerre ! On ne peut pas plaider pour la paix d'un côté, et armer l'une des deux parties d'un conflit, de l'autre. Comme nous disons chez nous : les discours sont dans un oued, les faits dans un autre. La France a un discours tiers-mondiste ? Soit. Alors qu'elle le mette en pratique : qu'elle reconnaisse la République Arabe Saharaouie Démocratique, au même titre qu'elle reconnaît le Maroc. C'est-à-dire officiellement. En France, tous les mouvements de libération représentés ont des contacts non pas secrets, mais toujours officiels avec le gouvernement. Nous voulons obtenir la reconnaissance officielle de notre peuple, la reconnaissance « diplomatique » en quelque sorte ».



Le Peuple Breton

En haut : Pendant le discours de Fadel Ismaël ; Y. Daumer, qui fut le principal artisan du rapprochement, Y. Michel, premier adjoint, A. Barrikallah, maire de Bir N'Zarane.

En bas : A. Kervenn, président brestois des amis de la R.A.S.D. lit le texte en breton du contrat.

LES SAHARAOUIS EN BRETAGNE

UN CONTRAT D'AMITIÉ ENTRE BREST ET BIR N'ZARANE

A fond pour le génocide

Le point sur la guerre se poursuit au Sahara : « Hassan II est à fond pour notre génocide. C'est clair. Son armée utilise les bombes à fragmentation (1) fournies par les U.S.A. et qui sont pourtant interdites dans les guerres parce que trop meurtrières. Si le peuple saharaoui parvient à contenir l'invasion marocaine, c'est en grande partie dû à sa motivation, à sa combativité. En face, il n'y a que des gens qui sont payés pour être soldats. Personne n'est payé chez nous ! »

La R.A.S.D. dont le meilleur soutien provient actuellement de l'Algérie (elle est également aidée par la Libye), peut compter entre autres atouts, sur un éventuel essoufflement du Maroc : « Nous étions également en guerre avec la Mauritanie. Si elle a arrêté, c'est qu'elle était devenue ruinée par les combats. Au Maroc, ce phénomène est en train de se produire : l'économie est également en ruine. Et puis, il y a ces conflits entre l'armée et le Palais qui ont toujours existé. Aujourd'hui, ils s'aggra-



Le Peuple Breton

vent : le meurtre récent du général Dlimi, commandant l'armée pour la région sud du Maroc, chef du service des renseignements, chef des aides du camp du roi, est un des signes avant-coureurs de cette désagrégation du régime ».

Et l'Organisation de l'Unité Africaine ? Sa position par rapport à la R.A.S.D. ? : « L'O.U.A. reconnaît notre existence et demande que des négociations puissent avoir lieu entre le Maroc et le Front Polisario. Elle demande le cessez-le-feu, et que soient créées les conditions d'un référendum en R.A.S.D. C'est en effet la véritable manière pour nous de sortir définitivement de la colonisation. Car le peuple affirmera alors officiellement sa volonté d'auto-détermination ».

(1) Lire « 2000 km avec les combattants du désert » et « Le rêve atlantique », les deux reportages que Jean Guéguénat a effectués en R.A.S.D. (P.B. n° 228 et 229).



Sortie du «Fromveur» en baie de Lampaul.

Le Peuple Breton

«C'est un jour comme ça que le ministre devrait venir...»

Un jour à Ouessant, c'est d'abord trois heures de traversée. C'est le propre d'une île, que de conditionner l'accès de sa terre aux visiteurs (et aux insulaires), à un certain nombre d'heures passées sur un bateau. Cette évidence étant posée, transportons-nous à pied au port de commerce de Brest en ce frais matin du 11 février. Au port, puisqu'aussi bien nous ne disposons pas d'hélicoptère ministériel (nous y reviendrons...) pour atteindre le but de notre voyage.

Frais matin, parce que nous tombons en cette période où la neige n'a pas ménagé ses flocons sur la Bretagne. A 8 h 00, la poudreuse descend pas mal, on en est à 17 cm d'épaisseur.

Le «Fromveur» est à quai, lui aussi recouvert de neige. Dans la gare maritime, le capitaine annonce à la cantonade que le départ est reporté en fin de matinée: «Il y a 30 nœuds en baie du Stiff, et pour Lampaul, faut attendre».

Explication: le courant qui longe la baie du Stiff (à l'est de l'île) interdit tout accostage dans des conditions de sécurité minima. «Pour Lampaul», bourg de l'île, au sud auquel on accède par la baie du même nom, «il faut attendre», sous-entendu: que la marée fournisse la quantité de liquide suffisante pour que le «Fromveur» puisse flotter dans ladite baie.

Néanmoins, possibilité est laissée à ceux et celles qui le veulent, d'embarquer sur l'«Enez Eussa» (bateau ayant une capacité d'accueil passagers sensiblement comparable à celle du «Fromveur», mais filant 6 nœuds de moins, c'est-à-dire seulement 11 nœuds), qui démarre sous peu, vers les 9 h 00. Peu de volontaires.

Quel dommage!

Une heure plus tard, les clients du «Fromveur» s'en retournent d'un café

ou d'un chocolat pris dans un bar du port. Nouvelle annonce du capitaine: on part maintenant, mais «ce sera un peu l'aventure», il faudra se livrer à une petite série de transbordements, pour pouvoir toucher terre. En bon touriste local (hors-saison), je consulte l'un des dépliants sur Molène et Ouessant, gracieusement délivrés à la gare maritime. Au bas de l'un des trois volets, on peut lire: «L'embarquement et le débarquement des passagers se font directement à quai et sans transbordement». Ah bon!

Embarquement des passagers, parmi lesquels Ahmed Barikalla, Hammad Berhah et Fadel Ismail. Ne cherchez pas, ils ne sont pas du canton. Ils viennent du Sahara occidental, et forment la délégation venue signer à Brest un contrat de solidarité et d'amitié liant

celle-ci à Bir N'Zarane (lire notre article en pages internationales). Pour l'heure, ils viennent en savoir un peu plus sur l'île bretonne qui nous occupe aujourd'hui. Visite d'une journée qui est déjà bien avancée.

Sortie du port de Brest. Première étape, le Conquet. Le bateau accoste et prend des passagers. Seconde étape, l'île Molène. C'est le tronçon le plus mouvementé (ou le moins calme, au choix) de la traversée, qui s'effectue avec des fortunes diverses, selon les natures des passagers (bonjour les rouleaux). Passons.

Ouessant. La pointe de Porz Doun est passée, et le bateau s'engage dans la baie de Lampaul. Il vient se coller au flanc de l'«Enez Eussa», ancré à environ cent cinquante mètres de la rive. Pas assez de fond pour aborder au quai. Les passagers passent du «Fromveur» à l'Enez». Explication : les canots du premier sont pneumatiques, et servent pour les sauvetages. Pour trouver un canot en bois, faut aller sur l'«Enez».

Avant d'être descendue dans l'eau, la «barcasse» est vidée de sa neige par les marins. Descente, puis pose de l'embarcation sur l'eau. Le moteur ne démarre pas, il faut le brancher sur les batteries de l'«Enez» pour qu'il y consente. Une vingtaine de passagers constitue la première fournée. La dizaine qui reste regarde le canot s'éloigner vers la rive. Les mains dans les poches, certains claquent des dents, vu la température ambiante et le p'tit vent ramassé dans la figure. Quel dommage, Monsieur le Ministre, que vous ne troquiez pas votre hélicoptère réservé à vous-même personnellement quand vous vous pointez dans le secteur, contre une place à trois volets puisque vous donnant le droit de visiter le «Fromveur», l'«Enez Eussa», et sa barcasse! L'occasion serait pourtant idéale pour vous rendre compte à quel point il est aisé d'aborder à Ouessant...

Cette réflexion, je l'ai entendue dans la bouche d'Ouessantins, qui, comme la grande majorité de leurs compatriotes insulaires, réclament la construction d'un port sur l'île.

Port et périphérie

Ouessant est en effet la seule île du littoral de l'Hexagone à n'en pas posséder. Ce qui est curieux vu ses dimensions (1558 ha, 8 km de long sur 5 km de large environ), sa population (un millier d'habitants en permanence), et l'importance de sa situation pour la sécurité maritime internationale : elle est aux portes du rail qui porte son nom, véritable autoroute pour pétroliers crevant à date fixe leurs soutes et déversant leur saloperie sur les côtes bretonnes. De par cette position, elle serait une excellente base d'intervention (navires en difficulté) et de surveillance du trafic, grâce à l'Abeille (ou aux) qui pourrait venir y mouiller. Mais sans port, il faut faire appel à Brest, qui est à 55 km de là, soit trois heures de traversée. Alors, pour les interventions urgentes...

Et puis il y a l'aspect climatique. Un Ouessant, marin de commerce en activité, pose ainsi le problème : «Quels que soient les endroits où les bateaux peuvent accoster, tant qu'il n'y aura pas de structure en dur, c'est-à-dire au mini-



Déchargement de l'«Enez Eussa»

...mum un brise-lame au Stiff pour abriter des vents de Nordet durant le dernier quart de l'année, les arrivées et les départs continueront à être tributaires des vents. Avec toutes les conséquences que ça peut avoir : un abordage impossible qui contraint le bateau à faire demi-tour ; les retards, qui peuvent être préjudiciables (difficultés à bord) ; et bien sûr les accidents toujours possibles - et qui ont eu lieu - lorsqu'on aborde un quai sans la protection d'une jetée».

Le port, l'ancienne opposition actuellement au pouvoir avait laissé entendre qu'il se ferait. Sur l'île, on l'attend toujours.

Un sexagénaire du coin, maîtrisant apparemment le dossier, lance : «10 milliards de centimes, il paraît que c'est trop cher. Mais ça correspond au coût de construction de 800 mètres de périphérie parisien. Alors ce n'est pas si «cher» que ça ! D'autant plus qu'à comparer les niveaux de vie des utilisateurs de ce périphérique, et celui des habitants de l'île, c'est bien les Ouessantins qui sont loin derrière, non ?»

L'îlien poursuit : «Un port, c'est quoi ? Des fers à béton, du ciment, des pierres. Tous matériaux qu'on peut trouver sur le territoire français, avec le nombre d'emplois locaux à la clef qu'on peut imaginer. C'est tout de même différent des travaux effectués dans les stations de métro parisien : pour les moderniser, on fait venir des métaux de l'étranger».

Balayage moderne

Quand le continent est blanc, pas de neige à Ouessant. Proverbe de fortune

pour une promenade d'un après-midi sur la lande de Feunteun Velen. Un petit chien sur les talons qui paraît connaître la topographie des lieux comme sa poche, s'il en avait une. Et qui ne vient pas trop asticoter les couples de moutons qu'on découvre ça et là, soit au détour d'une butte, soit dans leurs parcs entourés de murets de pierre, qui font penser à la grande cousine septentrionale d'Ouessant.

Au bout de Porz Doun, vue sur l'autre pointe, celle de Pern. En fond de baie le bourg de Lampaul. Ce n'est pas tant la vision des côtes découpées, qui donne le sentiment d'une insularité. Mais c'est plutôt celle, le soir, des faisceaux des phares qui entament leur balayage nocturne de la terre et de la mer.

C'est aussi évidemment les arrivées et les départs des bateaux qui arrivent le rythme de la vie dans l'île. Celles et ceux des avions sont perçues différemment... ou pas du tout, comme aujourd'hui, où l'aéroport de Brest-Guipavas est glacé et interdit donc tout atterrissage ou décollage. La fréquentation des bateaux est également supérieure pour des raisons économiques : la répétition de voyages en avion aboutit à des tarifs souvent prohibitifs pour une population au niveau de vie peu élevé.

Camper ou ficher le camp

Il faut dire qu'il n'existe pas à Ouessant d'activité industrielle, qu'il y a peu d'espoir d'assister au développement de la pêche, comme de voir les jeunes rester vivre et travailler sur l'île. Un port permettrait de corriger la tendance. En 10 ans, la population a baissé d'une cen-



Jour de foire aux moutons. Photo signée Guy Hersant et tirée du 5ème des albums que le groupe de photographes Sellit a consacrés aux îles bretonnes.

taine d'individus par an.

Ce qui fait évidemment beaucoup en proportion de la population totale. Des écoles, il en reste, mais pas peuplées-peuplées. Il y a quelques années, l'Association pour la protection et la promotion des îles du Ponant (à l'origine de la création des collèges des îles du Ponant) a proposé de créer à Ouessant une maternelle pilote, qui regrouperait tous les enfants. Du côté de l'école publique, on était ravi, puisqu'on ne possédait pas de maternelle. Mais du côté de l'école privée, ça a été le refus: on a notre maternelle, on se la garde!

En secondaire, la majorité des enfants est scolarisée sur le continent. Pour cette raison notamment, un nombre conséquent de familles est allé s'y installer pour y vivre et y travailler. Les jeunes qui parviennent à pratiquer cette opération sur place se trouvent face à un double obstacle. La difficulté d'abord, de trouver un emploi sur l'île. Mais aussi

de parvenir à s'y loger. C'est ce second obstacle qui, pour un Ouessantin d'une trentaine d'années, est le plus délicat à surmonter: «C'est la situation de l'habitat qui est dramatique à Ouessant. Les jeunes veulent rapidement avoir leur indépendance, et trouver à louer à des prix abordables. Ce n'est pas le cas. Sur le continent, je connais pas mal de jeunes, pas fortunés comme moi, qui arrivent à louer pour ne pas très cher 12 mois sur 12. A Ouessant, si on arrive à louer ce sera de toute manière que 8 mois sur 12. Faut dégager quatre mois pour la saison touristique, vu qu'on pourrait pas continuer à se payer des locations qui montent à 100F par jour. Alors, il faut camper, ou ficher le camp. La question de l'habitat est primordiale pour inciter les jeunes à rester. Un boulot sans logement, on s'en va. Un logement sans boulot, on peut rester et chercher du travail».

Pierre Gallais.



C.N.C.C.

Pour une culture «ouverte» en pays nantais

Trois étapes dans la vie de cette importante association nantaise. La première: sa création en 1972, elle prend le nom de Centre Nantais de Culture Celtique et regroupera 27 associations diverses. La seconde: janvier 1981, ouverture de l'émanation en dur de l'association, le Centre Culturel Breton en lieu et place de l'ancien conservatoire de musique, locaux mis à la disposition par la mairie. Troisième étape: c'est l'année 82 qui marque sans conteste l'accélération d'une évolution; si «conservation» et «mémorisation» des cultures bretonne et celtique sont toujours de mise, «l'ouverture» du centre est mise sur le tapis... et en pratique.

Le délicat, lorsqu'on s'installe en tant qu'association dans une cité d'un demi-million d'habitant, est de se faire connaître et surtout reconnaître. Si le regroupement de cette trentaine d'associations bretonnes et celtiques permettait, par la dimension ainsi donnée à l'entreprise, de remplir le premier point, le second fut plus lent à l'être.

Remise en cause

D'abord à cause de la nature de la tâche à mener: réappropriation une culture, cela ne se fait pas du jour au lendemain, surtout lorsqu'il se trouve que celle-ci est bretonne, et que l'action se situe dans une ville et un département coupés du pays d'origine par Pétain sous Vichy. Une réappropriation qui passait d'autre part dit Michel Lagouche, directeur du CCB, «par la remise en cause d'une culture officielle, qui par paternalisme ou sectarisme, ou par souci de centralisme, niait toute culture régionale et, par delà, toute différence culturelle».

Ensuite pour la raison qu'avant d'en arriver aux manifestations des années 82-83, un mûrissement de l'association a été nécessaire. Lequel a été lent... et n'est pas tout à fait terminé. Selon Jean-Louis Jossic, ex-président du CNCC « Il s'agit d'arriver à faire admettre au mouvement culturel breton à Nantes qu'on ne peut plus se permettre de ne tabler que sur des activités de cercle celtique et de bagad. A Nantes, nous devons disposer d'un point fort et crédible, d'une grosse structure dont la vocation ne peut pas se limiter à un quartier, mais doit plutôt s'exercer dans une spécialité. C'est une fonction verticale: en intervenant, parfois simultanément, dans différents centres culturels de quartiers à Nantes, on joue pleinement ce rôle d'animation dans toute sa dimension, c'est-à-dire celle de la cité ».

La « spécialité »? Elle est bretonne et celtique, évidemment. En dehors des stages, des cours, de l'activité d'une bibliothèque, on connaît la fameuse « Quinzaine celtique » mise en place une fois l'an depuis la naissance du CNCC.

Cultures différentes

Mais elle est aussi autre chose. Ecoutez Michel Lagouche: « Culture bretonne à Nantes, oui, mais pas enfermée, ouverte ». Culture bretonne veut dire aussi quelque part, « culture populaire » donc rencontre avec d'autres cultures populaires. Et puis, qui dit « culture populaire » dit à un moment donné monde du travail... ».

D'où pas mal de manifestations qui se sont déroulées l'an passé et jusqu'à récemment. Citons notamment celles qui ont eu pour thèmes « Le cinéma des régions », « Dix jours sur l'Irlande du Nord ». Pendant sa dernière quinzaine

Après « 10 jours pour 10 ans », manifestation d'anniversaire du CNCC, en décembre dernier, ce sont la presse écrite et la radio qui, pendant trois semaines, ont été sur la sellette en janvier et février. Avec expositions dans divers endroits de Nantes (dont une — superbe — à la « Manu »), avec stages (fabrication d'un journal). Avec aussi des débats, l'un sur la/les radio(s) en Bretagne, l'autre sur l'histoire de la presse écrite, et les expériences de presse récentes et actuelles en Basse-Loire en particulier, en Bretagne en général. « Libération », « Ouest-France », « Le Peuple Breton », « Le deuxième journal » (hebdo rennais disparu en décembre 82 au bout de dix numéros), « L'événement », de droite celui-là, continuant toujours à paraître, « La tribune » (un an de — difficile — existence au 26 février), entre autres organes de presse, étaient représentés à ce débat touffu, instructif, pour lequel une centaine de personnes s'étaient déplacées.

celtique, le Centre a proposé des soirées ayant pour thème « les cultures différentes ». Soirées programmées volontairement avec des groupes locaux, Marocains et Polonais entre autres.

D'où aussi l'installation d'une « commission vidéo » qui ne pouvait s'envisager que dans une structure importante, celle qu'a désormais le CNCC. Les objectifs sont de deux ordres: création d'une vidéothèque spécialisée en culture bretonne (actuellement plus d'une



Phototypie Vasselier, Nantes

Nantes - La grève des dockers (mars-avril 1907) ; les soupes communistes.

Carte postale rééditée à l'occasion de la manifestation « 10 jours pour 10 ans » (exposition à Chantenay).

centaine de cassettes dont des repiquages de dessins animés traduits pour l'école Diwan installée au CCB). Ensuite le suivi de l'événementiel à Nantes: ça peut aller d'un reportage sur la dernière marche de l'Unité à la prise de vues d'un débat, d'un concert, d'une animation...

Ajoutons à cela le projet d'un film sur Nantes de 1910 à 1955, réalisé à partir d'archives cinématographiques.

Outre l'importance de l'introduction de cette technique moderne de communication, l'existence de la vidéo au CNCC a également l'avantage de provoquer la venue au centre de gens qui n'y auraient jamais mis les pieds.

Anormal et sclérosant

Convaincre l'intérieur du mouvement culturel breton nantais de dépasser le mouvement « folklorique » pour toucher un public élargi, telle est donc « l'ouverture intérieure ». Celle de l'extérieur, Jean-Louis Jossic nous en parle: « La mairie constate que les Bretons veulent ouvrir leur (et les) culture(s), qu'ils ont une opinion, non seulement sur leur « petit truc », mais aussi sur ceci et cela. Je dois dire que l'exposition et les débats faits sur la presse en pleine période électorale ont pas mal surpris, et un peu dérangé! »

A la question de savoir si le CNCC a l'ambition de devenir un contre-pouvoir culturel, J.L. Jossic répond: « Absolument pas. Mais un pouvoir d'animation qui travaillerait parallèlement avec les autres structures d'animation, oui. Le Centre doit être progressiste. Il l'est déjà d'ailleurs: on n'organise pas une manifestation avec le Centre de Documentation de la Mémoire Ouvrière, sans que

ça laisse des traces; c'est un choix. Comme est aussi un choix, une exposition sur l'habitat social à Chantenay au début du siècle. Et il est bien clair que si la droite repasse à Nantes, on aura du mal à poursuivre ce genre d'initiatives ».

Allusion à l'aspect financier des choses. S'il n'est pas totalement satisfaisant (le poste de directeur du CCB doit être confirmé tous les six mois), l'argent est là, ainsi que l'infrastructure. Et pour qu'il y ait (bonne) continuation du Centre, il faut qu'il y ait « ouverture municipale »...

Et qu'il y ait du monde aussi pour faire marcher la boutique. Deux maisons de la culture à Nantes, un nombre de spectacles conséquent (39 dénombrés rien qu'en l'espace d'une soirée!), la concurrence est rude. « Or, note J.-L. Jossic, nous n'avons plus la force militante du début donc pas vraiment les moyens d'utiliser ce qui peut être un formidable outil culturel ».

S'expliquant sur son retrait du poste de Président, il poursuit: « Je n'ai pas démissionné, je ne me suis pas représenté, c'est tout. Pour des raisons de disponibilité et puis parce qu'une organisation qui n'est pas fichue de renouveler son encadrement, c'est anormal, c'est sclérosant. Le noyau du départ a été au bout. Aux militants de prendre l'outil. J'ajoute enfin qu'il n'y a de ma part aucun désaccord sur la politique suivie par le CNCC. J'en ai été le président pendant trois ans et j'ai contribué à mettre en place ce qui existe. Il y a donc plein accord au contraire » conclut J.-L. Jossic qui reste trésorier adjoint de l'association nantaise. □

Centre Nantais de culture Celtique/Centre Culture breton: 3, rue Harouys, 44000 Nantes. Tél. 40/47.17.86.

pb.service

Parution assurée des annonces de fêtes, spectacles, stages et offres d'emploi, si elles parviennent au journal avant le 15 du mois précédant la parution.

Fest-noz:

Le 19 à Brest, Centre Social de Penn ar Creac'h, fest-noz avec Corbel et Yeushin Band, Mahe (Org. C.L.A.J.).

Théâtre + Fest-Noz:

Le 2 avril, théâtre en breton, «Keit ha ma vo tud» (tant qu'il y aura des hommes), par le Strollad Plougin - Pièce suivie d'un fest-noz avec Klaskerien - Le tout à Kergounoc, Laniliz.

Folk-Club l'Entonnoir:

Les soirées se déroulent au «Patchwork», route de Gouesnou à Brest. Scènes libres en 1^{re} partie. Le 8, Mélusine; le 22, Perlimpinpin folc; le 29, «Le gong du balayeur»; le 5 avril, «Les pieds des voyageurs».

A l'O.F.A.C.:

Office Fougereais d'Action Culturelle, Espace III à Fougères. Le 10, Marionnettes de Jean-Paul Hubert avec le «Théâtrecluc»; du 12 au 31, «Visage du Canada».

C.B.A.P.:

Au Centre Breton d'Art Populaire de Brest. Les 19 et 20 déc., concours de cornemuse solo, à l'Hôtel de Ville et Salle Marcel Cerdan — les 4 et 5 juin, concours interceltique de chorales (rens. 98/46.05.85).

Harpe celtique:

Tournée du harpeur Job Philippe. Le 11, Plogonec (Butunn bar), le 12, Cherruex (Café de la mer), le 18, Saint-Guen (Crêperie de Coet Prat), le 25, St Servais (Roch'ridellou), le 26, Trebeurden (La Mandragore).

Au CRIDEV:

A l'Arvor, rue d'Antrain à Rennes, «La danse avec l'aveugle» (violation des droits de l'homme en Guinée depuis 70). Soirées Cridev, Maison du Champ de Mars; le 15, «L'urbanisation»; le 29, «Les médicaments et le Tiers-Monde» (Rens. au 99/30.27.20).

Cinéma:

A la MJC du Grand Cordel de Rennes: le 11, «Muriel» d'Alain Resnais; le 18, «Indiasong» de Marguerite Duras.

L'autre île:

Spectacle multivision sur l'Irlande à Quimper le 15 et à Perros-Guirec le 25.

M.C. de Rennes:

Le 11, récit de Pauline Julien; le 24, de Michel Jonasz; le 27, Marvelous Band avec Steve Waring.

La tournée du Gong:

Tournée du «Gong du balayeur», duo musical et délirant: les 15 et 16 à Nantes; le 17, Plouhinec (café de la Barre); le 18, Loudéac (La Ciboullette); le 19, Saint-Trimoël (Salle des fêtes); le 21, à 21 h sur Radio-Bretagne Ouest avec K. Gonideg; le 22, Châteaulin (lycée agricole); le 23, Quimper (Chez Paul); le 24, Scaër (Central Bar); le 25, Konfort Berhet (Ar Seizh Avel); le 26, Hillion (Salle des fêtes); le 29, Brest

(L'entonnoir); les 30 et 31, Brest (l'Estocade); le 1^{er} avril, Saint-Gilles-les-Bois (Salle des fêtes); le 2, Hennebont (M.J.C.); le 3, St Samson sur Rance (Le Verre Luisant).

Ar Seizh Avel:

Au café-animations de Konfort-Prad: le 4, Mélusine; le 11, Sweet mama; le 20, 17 h 30, Perlimpinpin folc; le 27, fest-deiz de printemps; le 1^{er} avril, «Les pieds des voyageurs».

Ciné au Tremanac'h:

Le 4 à Plouguerneau au Tremanac'h Bar, soirée-cinéma avec «Avoir vingt ans dans les Aurès» de René Vautier (Bzh — 1971).



Margaret Mac Innes

Femmes et créations:

Jusqu'au 30 mars, la M.C. de Rennes donnera la parole aux femmes dans la création. Du 1^{er} au 5 mars, «Voix de femmes des pays celtiques»: le 1^{er}, Kathleen Mc Donald (Ecosse), Madalen Buffandeau (Bretagne), Clare Kilgallon (Man), Hâf Watson (Galles); le 2, conférences, «La femme celte dans la préhistoire» et «Le statut juridique de la femme dans la société celtique»; le 3, Clare Kilgallon, Noirin Na rain (Irlande), Anne Auffret; le 4, Iles Hébrides et Western Isles, Flora Mac Neil et Margaret Mary Mc Innes (Ile Barra), Christine Primrose (Ile de Lewis); le 5, Marino le Mapihan (Chants pays gallo), Brenda Wooton ou Karen Trennel (Cornouailles). Semaine org. par C. Mazeas, resp. pour les Cultures régionales à la M.C. de Rennes — Tout le mois: quatre manifestations d'arts plastiques — les 12 et 13: Week-end rennais avec le film «Et Dieu créa la femme» de Vadim; «Une femme» mise en scène d'Anne Delbee, sur la vie de Camille Claudel; «La fille offerte», cinéma; rock: Rita Mitsuko.

Sur F.R.3:

Le 11, «An Taol Lagad» et «Ecole de Jazz»; le 15, film sur Yvon Etienne; le 18, «An Taol Lagad» et «Mami Chanig — Georges Quillou».

Au C.A.C.:

Au Centre d'Action Culturelle de Saint-Brieuc. Le 10, «Los Calchakis»; le 13, à 17 h, récit de Pauline Julien; le 22, Jazz avec Martial Solal, le 23 avec Steve Waring, le 27 avec les «Clés Nikelées»; le 8 et le 12, Marionnettes. Pour le second festival «Jazz dans la baie», du 18 au 27, tous rens. au C.A.C., B.P. 33, 22022 Saint-Brieuc Cedex.

Et de six!:

«Peuple Tziganes d'Europe, Peuple Breton», c'est le thème du 6^e Festival de cinéma des minorités nationales à Douarnenez. Jusqu'au 17, concours d'affiche (rens. à la BP 121, 29100 Douarnenez, ou Tél. au 98/92.10.07).

Kas Abarh:

Le 3 avril, concours Kas Abarh à la Salle Saint-Michel de Carnac. Le concours de danse débutera à 14 h et l'après-midi se prolongera par un concours de chant vannetais. Le soir, fest-noz.

Expositions:

— Expo photos de concerts par Louis Blonce au «Picardia» à Lesneven jusqu'au 31.

— Du 8 au 31, «Gothique et néo-gothique» à la M.C. de Nantes, espace Graslin.

— Du 15 mars au 2 avril, «Urbanités italiennes», 20 photos de Benoît Kuhn, à la Librairie Vent d'Ouest, 5, place du Bon Pasteur à Nantes.

— Jusqu'au 20: «Il n'y a pas à proprement parler une histoire», expo-plastique à la M.C. de Rennes.

— Au CAC de Saint-Brieuc: du 2 au 27, photos de Jean-Pierre Corbel; du 6 au 29, photos scientifiques; du 11 mars au 30 avril, Calligraphismes; jusqu'au 14, Masques de carnaval; du 1^{er} au 15, le Planning familial; du 1^{er} au 31, expo sur la génétique; du 21 au 31, les grands ensembles.

— A la M.J.C. du Grand Cordel de Rennes: début mars, photos de l'INSA; fin mars, partitions graphiques; mars-avril, papiers de Dominique Hezard.

Stages:

— Cinéma d'animation du 5 au 10 avril, sensibilisation au langage audio-visuel du 21 au 25 mars (A.C.A.V. Saint-Cadou, Tél. 98/68.82.39).

— En prélude au 4^e festival de la B.D. de Lanester du 16 au 24 avril, le Comité d'org., propose un stage pour jeunes dessinateurs, du 11 au 16 avril (Rens. au 97/76.11.43). D'autre part, le Comité lance un concours de planches B.D. (2 au min. 4 au max.) dans le but de la création et l'édition d'un album. Envoyer les planches avant le 26 mars (Maison du Temps Libre, Place Delaune, 56600 Lanester. Tél. 97/76.11.43).

— Stage international d'accordéon diatonique en Basse-Bretagne à l'Auberge de Jeunesse de Trebeurden, du 2 au 6 avril (Irlande, Occitanie, Bretagne, Italie). Rens. 96/35.80.64 ou 1/781.49.54.

— Stage de formation d'animateur et de directeur de centre de vac. et de lois., en avril et mai (Rens. et inscr. Secteur C.V.L. Bretagne, M.P.T. Bellevue, 1, rue de Quercy, 29200 Brest. Tél. 98/03.37.37).



«Une femme», d'Anne Delbee

Deux voyages:

— L'un au Centre national de technologie alternative de Machynlleth au Pays de Galles, du 2 au 9 avril (énergie douce, biomasse collecteurs solaires, moulins à vent, ferme organique...). Rens. et inscr. au: C.L.A.J., 39, rue Gal Borghis Desbordes, 29200 Brest. Tél. 98/03.03.29.

— L'autre en Irlande du 2 au 10 avril: voyage vers Dublin, le Connemara, le Kerry. Prix du transport: bateau + car = 850F. Insc. avec 300F d'arrhes chez Yvon Flohix, la Croix de Mission, Pommerit le Vicomte, 22200 Guingamp ou chez Jean-Yves Boizard, Ker Sentro, Pommerit le V., Tél. 96/21.71.74 le samedi de 8 h à 10 h (org. U.D.B.).

OALED DIWAN

Oaled Diwan cherche des bénévoles pour participer à l'aménagement de son centre de Trégolnou, durant les vacances de Pâques, tout en perfectionnant leur breton. Deux semaines de chantier seront organisées. La 1^{re} du 4 au 9 avril, la seconde du 11 au 16 avril. Les travaux à réaliser seront principalement des travaux de peinture, de maçonnerie et d'isolation. Un bretonnant encadrera la partie technique du stage, et des cours de breton seront chaque jour organisés par groupe de niveau. Rens et inscr.: Oaled Diwan, 29214 Trégolnou. Tél. 98/04.05.42.



Michel Jonasz



*Tirée du livret
d'accompagnement
de l'album,
une photo de
pêcheurs de
Saint Vaast
en Normandie*

**LE DEUXIEME
ALBUM
DU
CHASSE-MAREE**

DANSES ET COMPLAINTES DES COTES DE FRANCE

Anthologie des chansons de mer, volume 1. C'était voici un peu plus d'un an déjà la parution d'un album de deux disques consacrés aux chants de marins traditionnels des côtes de France. A l'époque, Gilles Patris avait dit tout le bien qu'il en pensait dans les colonnes du «*Peuple Breton*» (n°220). Cette parution, à laquelle vient aujourd'hui s'adjoindre un second volume aussi copieux que le premier, était à plus d'un titre un événement discographique important. En premier lieu, parce qu'elle faisait sortir la chanson de marins des divers écueils sur lesquels l'avaient échouée la plupart des éditeurs qui s'y étaient intéressés en France. Mais ceci mérite quelques explications.

Sortie de borbier

Le recueil qui en France a longtemps fait référence en la matière est celui du capitaine Armand Hayet paru pour la première fois en 1927 (1). La définition qu'il donne de cette catégorie de chants

est extrêmement étroite: il ne retient que les «chansons de bord», c'est-à-dire celles rythmant le travail des matelots et celles dites «du gaillard d'avant», toutes pratiquées à bord des longs courriers à la grande époque de la navigation à voile. Les anthologies publiées ultérieurement se contenteront le plus souvent de reproduire quelques uns des quatorze textes d'Armand Hayet, d'y adjoindre diverses chansons du répertoire maritime traditionnel, et d'y ajouter parfois des compositions de Théodore Botrel, Yann Nibor, Henri Colas, et j'en passe!... Les disques eux mêmes reprendront, à très peu près, les mêmes morceaux. Si l'on ajoute à cela quelques compositions récentes comme «*Le forban*» ou les chansons du vieux Brest («*Fanny de Lanninon*», «*A Recouvrance*»...) si prisées de nos joyeux pistards et pistardes. On a pratiquement fait le tour de la question. Désolante pauvreté qui aura pour une bonne part contribué à forger du répertoire chanté des côtes de France une image caricaturale et étriquée. Et le plus grand mérite de l'anthologie en cours est sans doute d'être enfin sortie de ce borbier. En

bousculant les limites de la définition adoptée par Hayet et en étendant leur domaine aux traditions du littoral, les équipes du *Cabestan* et du *Chasse-maree* ont changé du tout au tout les données du problème: ils ont considérablement élargi le répertoire possible tout en lui redonnant une vie qu'en dehors des milieux maritimes directement concernés, il avait perdue depuis bien longtemps.

La seconde ornière, presque aussi profonde, était celle de la «version unique». Le vieux capitaine au long cours s'en explique lui-même dans l'avant-propos de son ouvrage. «... *Le texte des chants du large qui composent le présent recueil avait été définitivement arrêté par moi. Depuis longtemps, j'avais apporté tous les adoucissements indispensables à quantité d'expressions de Jean Matelot, trop rugueuses pour être imprimées. J'avais retrouvé ou reconstitué au mieux... de nombreux vers perdus depuis des ans et des ans et même complété certaines chansons...* ». Définitivement arrêté! Certainement assuré de bien faire, il impose aux lec-

teurs comme aux utilisateurs éventuels de son recueil un texte unique, refait à sa propre sensibilité, immuable. Ses successeurs l'imiteront évidemment. Mais certains iront encore plus loin que lui dans cette direction, éliminant des textes pourtant solidement expurgés d'A. Hayet, les couplets jugés trop libres encore!

Savant dosage

Même s'ils ne constituent pas à proprement parler des documents ethnographiques, les disques du Chasse-Marée nous font au moins sentir l'extraordinaire diversité de chacune des chansons, ce qui est l'essence même de la tradition orale. C'est un autre élément de vie que cette anthologie nous restitue, au moins partiellement. A ceux qui voudraient se rendre compte par eux-mêmes de ce que certains chants de marins ont pu perdre de vigueur et de saveur, je suggère de comparer successivement les textes proposés pour *Jean-François de Nantes* par F. Le Moyne (2), A. Hayet et le premier volume de l'Anthologie du Chasse-Marée!

A côté de cet intérêt que l'on pourrait qualifier de théorique, il faut encore mettre au crédit de cette anthologie une présentation remarquable, ce qui n'est pas pour surprendre quand on connaît la compétence et la minutie que les éditeurs du Chasse-Marée mettent d'ordinaire dans leurs entreprises. Les chansons proprement dites alternent généralement avec des airs de danse recueillis dans divers terroirs du littoral. D'autre part, les éditeurs ont effectué un savant dosage entre les pièces originales de collectage (*La courte paille* du premier volume, *Les trois marins de Groix* et les diverses chansons des *Trouzerion Mod Koh* du second volume), les interprétations «à l'ancienne» de jeunes chanteurs, et les arrangements plus ou moins accompagnés. Heureuse alternance encore entre la vigueur de certains chants (*Les filles de Lorient...*) ou des morceaux instrumentaux et la tendresse d'un *Quand je suis parti de la Rochelle*.

Bref, chacun des deux albums a beau comporter deux disques, on ne songe pas un seul instant à s'ennuyer à leur écoute.

Et puis, il y a l'emballage. Là encore, on en a pour son argent. Chacun des deux volumes parus inclut un livret de 16 pages consacrées à l'analyse des morceaux présentés et à la présentation des traditions maritimes orales et musicales. Les textes des chansons, qu'elles soient flamandes, françaises ou bretonnes, sont fournis accompagnés de commentaires sur leur origine, leur degré de rareté, leur histoire éventuelle... La recherche des sources est si complète qu'on y voit même mentionner une version de *Gwerz Penmarc'h* trouvée dans le cahier inédit d'une Ouessantaine ainsi que l'unique version connue de *Jouan ar Bornic*, complainte trégorroise publiée en 1886 au fin fond d'une revue française de traditions populaires. Manifestement, les éditeurs connaissent bien leur affaire et s'abreuve aux meilleures sources bibliographiques.

Après toutes ces louanges, l'incorrigible pinailleur que je suis se sent d'autant

plus à l'aise pour émettre quelques réserves de détail. Les éditeurs ne m'en voudront pas je l'espère: ils ont assez fait la preuve du souci de perfection qui les anime pour accueillir sérieusement quelques critiques que que je voudrais constructives. Tout d'abord, on pourrait leur faire le reproche de vouloir parfois trop en mettre, au détriment de l'homogénéité. Je pense plus particulièrement au long développement sur les «complaintes» dans le livret du deuxième volume. Non pas que les éléments fournis soient sans intérêt, bien au contraire. Mais ce développement paraît assez hors sujet dans un album qui ne produit par ailleurs que deux chants de ce type. Il aurait été, dans l'optique d'une anthologie, nettement préférable de consacrer un volume entier aux complaintes au sens large: entre les répertoires francophone et breton, il y a déjà largement de quoi faire. Au lieu de quoi, le sujet n'est finalement traité que de manière très partielle. C'est dommage.

La seconde réserve est plutôt une mise en garde, et elle concerne ce que le rédacteur du livret rappelle les «textes critiques». Il s'agit là d'une pratique qui consiste à prendre des couplets dans les différentes versions — réputées incomplètes — pour faire une synthèse des éléments caractéristiques dispersés. Cette pratique peut se concevoir parfois, et il est sans doute peu de collecteurs qui n'aient été tentés d'y recourir à un moment ou un autre de leurs recherches. Au début du siècle, Doncieux, célèbre folkloriste français, avait même systématisé le procédé et prétendait ainsi parvenir à restituer, sous le nom de «version critique», le texte d'origine, ce qui est évidemment tout à fait illusoire. Il ne faut pas perdre de vue qu'il ne s'agit là que d'un jeu de l'esprit, la réalité de la chanson traditionnelle étant au contraire la diversité: telle expression, tel vers, tel passage a très bien pu être emprunté à une tout autre chanson, être modifié, ou purement inventé au cours du long processus de la transmission orale. Le mieux que l'on puisse donc prétendre faire n'est guère qu'un texte composite (et non critique!). Ce qui me paraît un peu dangereux dans le cas présent c'est qu'en raison même de son sérieux, l'anthologie présente constituera à coup sûr une sorte de réfé-

rence: les textes composites risquent fort dans ces conditions de contribuer au développement d'un certain académisme en figeant les chansons dans des versions prétendument complètes.

Quel requin, ce crabe!

Quant à ma dernière critique, elle est cette fois un reproche sur une étonnante différence de traitement entre textes français et bretons du recueil: alors que les premiers sont irréprochables, certains des seconds sont émaillés de fautes. Par faute je n'entends évidemment rien qui touche de près ou de loin aux querelles orthographiques, et je précise en outre que je suis plutôt favorable à une transcription dialectale des textes traditionnels. Il s'agit en général de fautes d'impression qui choqueront d'autant plus le lecteur bretonnant qu'elles sont absentes des textes français. Sans compter ce pauvre marin qui «*drebet gand ar c'hranked*» (orthographié *c'hanked*) dans une chanson léonarde, se voit «*dévoré par un requin*» dans la traduction correspondante. Abominable! De toute évidence, les éditeurs n'avaient pas de bretonnants ni dans l'équipe de rédaction, ni sous la main, ce qui est quand même un comble à Douarnenez et — fait plus grave à mon sens — ils ont été trop pressés pour soumettre textes et traductions à quelqu'un de compétent. Que cela ne se reproduise plus!

Ceci dit, cela n'enlève pas grand chose à la qualité de l'ensemble. Tout le monde l'aura compris, le deuxième volume (3) de l'Anthologie des chants de mer est aussi indispensable que le premier. Je lui souhaite en tout cas vent sous vergue et mer unie... ainsi que bonne et prompte arrive au troisième.

Jean-Yves Monnat.

(1) Armand Hayet, 1927. Chansons de bord. Librairie Eos, Paris.

(2) François Le Moyne, 1946. Chantons la mer. Les Éditions Ouvrières, Paris.

(3) Chants de marins, danses et complaintes des côtes de France (Anthologie des chansons de mer/volume 2). Édité par la Scop du «Chasse-Marée», Douarnenez. SCM 002. Prix approximatif: 120F. pour un album de deux disques.

DISQUES



SBE, 14, passage du Blavet - 56100 LORIENT - Tél. 21.23.91

NOUVEAUTÉS :

- GLENMOR : La coupe et la mémoire : SB 403

Le dernier album de Glenmor réalisé et diffusé par une maison bretonne.

- Yannick ar Bleiz : DCB 3707

- Hoperien : SB 400

- Accordéon diatonique par Alain Pennec : SB 402

- Tammles : BUR 410

LA BOURREE DE L'AVEN, VOUS CONNAISSEZ ?

Je vous conseille vivement de consacrer à une noble cause l'argent que vous auriez dépensé pour aller voir un film qui a fait l'objet d'une campagne de publicité basée en partie sur le fait que l'action se déroule en Bretagne, je veux parler de «Un chien dans un jeu de quilles». Puisque vous n'irez pas le voir, je peux sans crainte vous dévoiler la trame de l'histoire, qui est censée se dérouler en 1983 dans le Sud-Finistère.

Le châtelain du coin (joué par Julien Guiomar), décide de ne pas renouveler le bail d'un de ses métayers (joué par Jean Carmet). Ce dernier, brave Breton rustre, ignorant, braillard et ivrogne mais au bon cœur (n'a-t-il pas recueilli chez lui une handicapée) ne peut évidemment pas se défendre seul, ni avec l'aide de ses compatriotes qui sont bien entendu tous aussi rustres, ignorants, braillards et ivrognes que lui. Il va donc faire appel aux lumières parisiennes de son demi-frère (joué par Pierre Richard), qui, lui avait eu la bonne idée d'émigrer à Paris

«Taxis» a un mètre de haut), et le brave chef de gare autochtone prie les rares voyageurs de prendre les patins car le plancher est ciré. Ajoutons à cela que les paysans bretons ne connaissent pas le téléphone, ni le réfrigérateur, ou plus exactement ne veulent pas en entendre parler. Il faut dire également qu'ils persistent à dormir dans des lits clos.

D'autre part, c'est bien connu que les Bretons aiment la musique folklorique. On leur en donne: on verra un accordéoniste au rôle ambigu parcourir de long en large le film, et on verra ces braves Bretons danser la bourrée au son aigret du violon, de la vielle et autres instruments typiques de Basse-Cornouaille (la bourrée de l'Aven, vous connaissez?) Enfin, les spectateurs ont même droit à un Korn ar Brezhoneg, qui dure en tout et pour tout 20 secondes, au cours duquel on peut entendre une brave aborigène en coiffe éructer quelques sons rauques dans son idiome grossier, le tout en version originale non-sous-titrée (que peut-



«Un chien dans un jeu de quilles», avec Béatrice Camurat et Pierre Richard

bien des années auparavant, plutôt que de rester dans ce trou perdu. Le lien de parenté qui unit les deux hommes est significatif: un parisien ne saurait être le frère à part entière d'un pareil plouc.

Et ce sera cet ex-Breton ayant renié son identité, devenu parisien, donc ayant accédé à la civilisation et à l'intelligence, qui va prendre totalement en main la défense de ce brave indigène un peu niais. Il est bien connu que nous autres Bretons, devons confier à d'autres que nous, le soin de décider à notre place ce qui est le mieux pour nous.

La Bretagne vue par ce film est un pays très beau (et c'est vrai que les images de paysages sont superbes, et c'est vrai aussi que notre pays est beau). Ses habitants par contre, ne semblent pas avoir compris qu'ils sont censés vivre au XX^e siècle: le châtelain de 1983 parcourt ses terres à cheval et exerce le droit de cuissage sur les filles de ferme des environs. La gare est située en pleine cambrousse (l'herbe qui pousse près de la pancarte

on dire d'intéressant dans ce langage barbare venu d'un autre âge, qui soit digne d'être traduit?)

Ce film n'est pas le premier du genre. Mentionnons, avant de vite refermer la poubelle, car nos narines bretonnes, bien qu'habituees, aux effluves du fumier, n'en sont pas moins délicates pour ce genre de choses: «Vos gueules les mouettes!», «Les galettes de Pont-Aven».

Tout cela est fondé sur l'image de la Bretagne et du peuple breton vu de Paris.

Plus grave et plus inquiétant: c'est l'image que certains Bretons finissent par avoir de la Bretagne et du peuple breton. Le nom du réalisateur, Bernard Guillou, et celui de Julien Guiomar, qui joue dans ce film sont à cet égard significatifs. Et ce phénomène inquiétant est renforcé à chaque fois qu'un tel film sort sur les écrans de Bretagne. Ne parlons pas des effets qu'aurait sa diffusion à la télévision.

Philippe Hoelou.

Le peuple décapité

Parce qu'il avait lui-même contribué à introduire la Terreur, il voulait y mettre fin. «J'ai assez de sang sur les mains», disait-il et c'est vrai qu'il n'était pas tout pur, Danton. Idolâtré par le peuple qui mettait son espoir en lui, il avait compris qu'il y a un seuil limite à la Révolution. La rue ne voulait plus de têtes, mais du pain et de la paix. Danton avait fait la Révolution, et il fut accusé de vouloir la défaire.

Dans la lignée de «L'homme de marbre» et de «L'homme de fer», c'est-à-dire toujours sous la forme d'un reportage qui ne prend pas le temps de pauses ou d'allocutions, Wajda campe le portrait de Danton, l'homme de la remise en cause, du compromis, incarnation de la volonté populaire, face à Robespierre, politicien figé dans son idéal révolutionnaire, crispé sur le pouvoir, devenu «tyran par crainte du retour des tyrans».

Wajda a-t-il défiguré l'Histoire en réhabilitant l'un et en caricaturant l'autre? Est-il gênant qu'il ait gommé le contexte historique pour mieux cerner la psychologie des deux hommes? A-t-il voulu faire, bien qu'il s'en défende, le parallèle entre cette période de la Révolution Française et la situation actuelle en Pologne? Le film ne prend son intérêt que si l'on dépasse la polémique. Il faut le voir, comme une épure, comme la leçon que tire le cinéaste polonais des événements: l'Histoire est toujours semblable à elle-même. Ce sont toujours les mêmes questions qui se posent, les mêmes comportements qui s'opposent, c'est toujours selon le même processus que le peuple est manipulé, dépossédé, brisé — même si l'on ne décapite plus ses héros de la même manière, c'est le même mécanisme qui réprime, emprisonne et assassine.

Qu'ils s'appellent Danton ou Walesa, les représentants du peuple sont bien fragiles devant les tribunaux du Pouvoir, bien naïfs de croire que la légitimité qu'ils tirent du peuple fait force de loi et les rend invulnérables. «Je lis déjà ma mort dans vos yeux froids», clame Danton à ses juges lors de son procès (pas toujours très convaincant dans son interprétation du personnage, Depardieu donne néanmoins le meilleur de lui-même dans cette scène-morceau de bravoure où il use sa voix). Le Pouvoir envoya Danton à l'échafaud, le peuple n'arrêta pas la charrette et Wajda, qui a perdu l'espoir, ne nous épargne rien de l'horreur des cachots et du sang qui ruisselle.

Danièle Niot.



**Pour votre Magnétoscope
Achetez-vous un SONY**

A partir de 5600 F



En vente à
TRANSELEC - VIDEO
188, rue Jean-Jaurès - BREST
Tél. 44.32.79 - Poste 21



Hall De La Moto
J. Cochinard
concessionnaire HONDA
76, rue Saint-Marc
29200 BREST
Tél : (98)46.51.24

interlude

38, rue Yves-Collet, BREST
Tél. 44.36.89

*Le spécialiste fournitures Beaux-Arts
et activités manuelles*

LE MANHATTAN BAR

26, Rue de l'Harteloire - BREST
Téléphone : 44.24.22

Ouverture 18 heures
Fermé le Dimanche

Ets GENTIL Frères - maison fondée vers 1830

2, rue Saint-Sané — PLOUZANE — 29290
Tél : 89.41.11

La Cuisine
du contemporain...
...au style

Le Living et la Chambre
- Orme
- Chêne
- Châtaigner
- Pin

Un véritable fabricant au service du bois

PEINTURE
MOQUETTES
PAPIERS PEINTS
TISSUS MURAUX
AMENAGEMENT
D'INTERIEURS

iroise-décor

B. LEPROHON / 31, RUE INKERMANN / 29200 BREST
TEL. 02.00.33



SNACK-BAR
Place de la Liberté
Téléphone : 80.19.19
Ouvert de 12 h. à 24 h.



SNACK-BAR
RECOUVRANCE
Téléphone : 45.08.50
Ouvert JOUR et NUIT



Escaliers - Portes - Fenêtres

BREIZH-MENUISERIE

YANN GUEGUEN

Plomelin - 29000 KEMPER - Tél. 55.11.42

keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TÉL. : (98) 95.45.82

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

CRÊPERIE ty-BREIZ

ses spécialités. krampouz ha jistr-mad

15, rue duquesclin

tél. 37.91.20

lannion



BRULERIE DE CORNOUAILLE

Le spécialiste des cafés fins

TONGA - NOUVEAU : TROPICANA 100% Arabica
TORRÉFACTION - PLONEOUR-LANVERN - Tél. (98) 87.62.81

...DES MUNICIPALES!

ADJOINT À
LA CULTURE

C'EST CON ! JE SUIS
LE SEUL CHIEN DE
GALICHE À PISSER
SUR LA DROITE...

'PARAIT QUE
C'EST
HÉRÉDITAIRE

MESON DE LA CULTURE

BIN QUOI!
ATTENDEZ QUE
CE SOIT SECAVANT
DE ~~GUEL~~...
CRITIQUER!!

ADJOINT À
L'URBANISME

UN COEUR
POUR MA
VILLE

EXPO

1014

MAQUETTE [4]

JE NE SERS
À RIEN, MAIS
SALUT QUAND
MÊME !

BIN QUOI!
ATTENDEZ,
AU MOINS,
QU'ON Y
PLANTE UN
GWENNA HA
DU, AVANT
DE ME
BATTRE!!!

ADJOINT
AUX SPORTS

INDISPENSABLE
JOUER
ETRANGER

BIN QUOI!!
ATTENDEZ
QU'ILS SOIENT
DOPÉS AVANT
DE FUMER!!

MONFORT 4

**ET PAR UN
BEAU MATIN DE
MARS, ILS
PARTIRENT
VERS LEUR
DESTIN...**